



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-troisième session

Lodz (Pologne), 10-13 mai 2022

Synthèse des évaluations réalisées par la FAO dans la région Europe et Asie centrale en 2020-2021

Résumé

Le Bureau de l'évaluation de la FAO réalise des évaluations et des synthèses d'évaluations qui contribuent à l'apprentissage et à l'amélioration au sein de l'Organisation. L'objectif de la synthèse des évaluations menées par le Bureau dans la région Europe et Asie centrale est de tirer des enseignements susceptibles d'éclairer les débats consacrés à la position stratégique de la FAO et de déterminer quelles ont été les diverses contributions de l'Organisation aux résultats obtenus dans la région. La synthèse vise également à améliorer l'utilité des évaluations du Bureau pour l'Organisation et ses organes directeurs, ainsi que l'utilisation qui en est faite. Le présent rapport – l'édition de 2022 de la synthèse – fait suite à celui qui avait été établi en 2020 et répond à une demande formulée par la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à sa trente-deuxième session, tenue du 2 au 4 novembre 2020.

La présente synthèse est organisée autour des grands thèmes qui sont associés aux trois initiatives régionales intéressant l'Europe et l'Asie centrale – sachant que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en constituent un thème transversal. Elle s'appuie sur un échantillon d'évaluations réalisées par le Bureau entre janvier 2020 et décembre 2021 inclus. Pour renforcer l'utilité de la synthèse régionale, le Bureau s'est appuyé sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et sur les domaines prioritaires du Programme, autour desquels s'articulent les conclusions de la synthèse.

La FAO a contribué aux résultats obtenus au titre des domaines prioritaires du Programme couverts par les trois initiatives régionales. Elle a contribué au renforcement des capacités des petits producteurs, des exploitations agricoles familiales commerciales et des bergers au moyen d'un éventail d'interventions ciblées, notamment la promotion de l'accès aux technologies pour favoriser l'innovation dans les méthodes de production végétale, la formation, le développement des chaînes de valeur, le perfectionnement des systèmes d'éducation et de vulgarisation, ou encore la facilitation de l'accès à des plateformes de connaissances.

Elle a mis à disposition ses compétences techniques aux fins de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales visant à moderniser et à renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments de la région, ainsi que de l'alignement des cadres législatifs sur les normes internationales applicables au secteur agroalimentaire. Des améliorations demeurent possibles pour ce qui est de la

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

coordination au niveau national en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ou encore de la collaboration de la FAO avec d'autres partenaires de développement.

L'Organisation a renforcé les capacités existantes de réduction des risques de catastrophe, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Toutefois, l'application pratique des approches et outils de réduction des risques de catastrophe nécessitera un appui à plus long terme pour que des résultats durables soient obtenus. Le coût élevé des intrants, les complexités administratives, ainsi que la lenteur avec laquelle les résultats obtenus sont incorporés dans les stratégies et plans nationaux sont les principaux facteurs qui limitent la reproductibilité des interventions.

Le rôle essentiel des données et des statistiques apparaît clairement dans les activités menées par la FAO dans la région. L'Organisation a promu plusieurs initiatives présentant les technologies numériques et les systèmes d'information comme des outils précieux pour réaliser des analyses sophistiquées, prendre des décisions relatives aux grandes orientations et rendre compte, ainsi que pour la coordination interorganisations.

La problématique du genre a été prise en compte lors de l'élaboration de plusieurs projets et programmes dans la région. Toutefois, un suivi lacunaire et une application des cadres législatifs nationaux existants qui laisse à désirer font que les progrès sont lents dans ce domaine.

La présente synthèse régionale fait apparaître qu'il est indispensable que les initiatives mises en œuvre prennent explicitement en compte les jeunes, groupe cible distinct, et qu'il est nécessaire d'adopter davantage de politiques qui favorisent l'inclusion des populations rurales, conformément à l'impératif consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte.

La plupart des interventions de la FAO reposent sur une modalité de projet plutôt que sur une approche de nature programmatique. Les efforts déployés dans la région pour mettre au point une théorie du changement applicable aux initiatives régionales est susceptible de conduire à une évolution davantage axée sur les programmes. Il reste difficile d'assurer la viabilité des résultats obtenus, les facteurs les plus cités pour l'expliquer étant les difficultés financières et le manque de moyens des partenaires nationaux.

En raison de leur structure restreinte, les bureaux de pays dépendent fortement de l'appui du Bureau régional et de celui du Bureau sous-régional, ou encore de celui des divisions techniques du siège. La pandémie de covid-19 a montré qu'il était important de disposer de solides capacités techniques décentralisées.

La FAO est considérée comme une partenaire crédible dans la région, qui met à disposition ses vastes connaissances et ses compétences techniques pointues, ainsi que des ressources financières, dans le cadre des partenariats. Les difficultés nouvelles et émergentes qui sont observées à l'échelle mondiale et au niveau régional rendront nécessaires des partenariats plus novateurs, en particulier avec le secteur privé et la société civile.

Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de la FAO a pris des dispositions pour renforcer le suivi et l'évolution dans la région, ainsi qu'il était recommandé dans la synthèse régionale de 2020. Cela devrait contribuer à une meilleure utilisation des données factuelles issues des évaluations au stade de l'élaboration des programmes et des projets, et à une gestion des connaissances plus efficace dans la région.

Les principales leçons tirées dans la présente synthèse régionale sont les suivantes:

- Les partenariats stratégiques et inclusifs sont essentiels pour que des résultats soient obtenus.
- Des données crédibles et le recours aux technologies reposant sur les données sont susceptibles d'accélérer l'obtention des résultats dans la région.
- Les hypothèses retenues au sujet des contextes politique et institutionnel devraient être explicites au stade de l'élaboration des projets.

- Les projets sont plus susceptibles de donner lieu à des résultats durables s'ils s'inscrivent dans un programme de moyen ou long terme, dont l'incidence est plus marquée
- En période de crise ou d'incertitude, la flexibilité est essentielle.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- Prendre note du contenu du rapport du Bureau de l'évaluation.
- Encourager le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale à exploiter les principaux enseignements tirés et à mener des activités axés sur les problèmes, restrictions et lacunes apparus récemment, tels que décrits dans le rapport.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

ERC-ECA-Secretariat@fao.org

I. Introduction

A. Contexte

1. Le Bureau de l'évaluation de la FAO réalise des évaluations qui permettent à l'Organisation de rendre compte à ses Membres, de faire le point sur les résultats obtenus à l'appui de la concrétisation de ses objectifs stratégiques et de mesurer sa performance institutionnelle. Ces évaluations jouent un rôle important en ce qu'elles contribuent à l'apprentissage institutionnel et sont une source de données factuelles qui éclairent les décisions prises en vue d'améliorer les projets et programmes de l'Organisation. Le présent rapport est la synthèse des évaluations menées au sujet du travail accompli par la FAO dans la région Europe et Asie centrale, et achevées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021. Elle fait suite à la précédente synthèse, établie en 2020, et répond à la demande formulée par la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à sa trente-deuxième session, tenue du 2 au 4 novembre 2020¹.

B. Objet, champ d'application et objectifs

2. L'objet principal de la présente synthèse est de contribuer à l'apprentissage et à l'amélioration au niveau institutionnel. Elle vise à informer la Conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale des résultats des évaluations menées par le Bureau de l'évaluation en 2020 et 2021, ainsi que des enseignements qui en ont été tirés, en les croisant par ailleurs avec les éléments factuels qui figuraient dans la synthèse régionale établie en 2020. Les bureaux régionaux, sous-régionaux et de pays de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale peuvent exploiter les enseignements tirés pour améliorer la formulation des projets et programmes qu'ils mettent en œuvre dans la région, ou les enrichir. La synthèse a également pour objet de renforcer l'utilisation faite des rapports d'évaluation du Bureau de l'évaluation intéressant le niveau régional et de susciter une demande d'évaluations centrées sur le niveau régional.

3. La synthèse régionale couvre toutes les catégories d'évaluations que la FAO a achevées et pilotées en 2020 et 2021. Les évaluations en question portaient sur des projets menés aux niveaux national, régional et mondial, sur des cadres de programmation par pays, sur des programmes, ou étaient de nature thématique. Deux évaluations à mi-parcours ont été incluses dans l'analyse pour compléter l'échantillon limité d'évaluations disponibles.

4. L'objectif de la synthèse est de tirer des enseignements des évaluations, susceptibles d'éclairer l'examen du positionnement stratégique de la FAO et de ses contributions aux résultats obtenus dans la région Europe et Asie centrale, mais aussi de conduire à la formulation de réflexions et de suggestions aux fins de la planification des futurs travaux au niveau régional. L'établissement de la synthèse régionale relève aussi d'un objectif plus vaste, qui consiste à renforcer l'utilité et l'utilisation des évaluations par les membres des organes directeurs, en particulier au niveau régional.

5. La synthèse régionale aborde les questions essentielles suivantes:

- i. **Résultats obtenus grâce à l'appui de la FAO à la région.** Dans les domaines prioritaires/thématiques régionaux, quels sont les principaux résultats qui ont été obtenus grâce à l'appui prêté par la FAO à la région et aux pays de la région?
- ii. **Nouveaux enjeux et lacunes.** Quels enjeux et lacunes dégagés par les évaluations nécessitent l'attention ou l'examen de la Conférence régionale de la FAO?
- iii. **Enseignements à retenir.** Quels enseignements peut-on tirer des évaluations pour étayer les programmes et activités futurs de la FAO dans la région?

¹ Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO menées dans la région Europe et Asie centrale, présentée à la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (2-4 novembre 2020) (ERC/20/6).

C. Méthode

6. La synthèse a permis de déterminer et de recenser les résultats des opérations menées par la FAO au titre des trois initiatives régionales et de leurs composantes dans la région Europe et Asie centrale, une analyse complémentaire ayant été consacrée à la problématique du genre, thème transversal. Le Bureau de l'évaluation a compilé toutes les évaluations achevées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021 qui intéressaient les pays de la région Europe et Asie centrale. Les rapports correspondants ont été examinés, afin d'examiner leur pertinence à l'aune des initiatives et priorités régionales telles que confirmées par la Conférence régionale pour l'Europe en 2020. En tout, 15 rapports ont été sélectionnés, qui ont servi d'échantillons pour l'analyse.

7. Sur la base de cet échantillon, il a été ensuite procédé à un deuxième examen de sélection à l'aune des critères suivants:

- i. Les évaluations de portée mondiale ou de nature thématique devaient inclure des exemples de mise en œuvre dans la région Europe et Asie centrale.
- ii. Les projets ou programmes évalués devaient être directement corrélés aux initiatives régionales.

8. Une fois les évaluations sélectionnées, chaque rapport a été lu et un code lui a été attribué au moyen du logiciel Nvivo pour l'analyse qualitative, outil perfectionné de gestion des données qui permet de procéder à des recherches et de visualiser les données de manière efficace et organisée. La structure de codage a ensuite été utilisée pour analyser et synthétiser les données, les domaines prioritaires du Programme (DPP) servant de cadre pour la ventilation des constatations. On trouvera à l'*annexe 1* une description plus détaillée de la méthode utilisée. On trouvera à l'*annexe 2* la liste des rapports retenus dans l'échantillon définitif.

9. On s'est attaché, pour établir la présente synthèse, à être rigoureux et à améliorer la méthode utilisée sur la base des enseignements tirés de la synthèse de 2020. Les principales limites rencontrées ont été les suivantes:

- i. La présente synthèse repose sur des rapports d'évaluation et, en tant que telle, elle ne porte pas sur tout l'éventail des activités menées par la FAO dans la région Europe et Asie centrale. Du fait que les évaluations sont réalisées rétrospectivement, plusieurs projets et programmes examinés avaient été achevés avant 2020. Il n'a en outre pas été possible de recueillir des informations au sujet de projets et de programmes encore en cours d'exécution.
- ii. Les constatations s'articulent sur les DPP, aussi les projets et programmes examinés étaient-ils antérieurs à l'établissement du dispositif des DPP, encore appelé à évoluer. Le Bureau régional aligne actuellement ses activités sur les DPP et aboutira donc peut-être à une catégorisation différente de celle qui a été utilisée dans la présente synthèse.
- iii. Dans la plupart des cas, les résultats mentionnés dans la présente synthèse sont propres à tel ou tel pays et ne peuvent être généralisés à l'échelle de la région. Quinze rapports ont été utilisés, contre huit dans la précédente synthèse. Toutefois, la taille de l'échantillon retenu demeurait limitée, ce qui a restreint d'autant la possibilité d'établir des généralisations applicables à l'ensemble de la région.

D. Structure du présent rapport

10. À la suite de l'introduction, la section II donne un aperçu rapide des initiatives régionales et de leurs composantes, ainsi que de la manière dont les constatations tirées des évaluations s'articulent sur les DPP, sur la base du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. La section III est l'occasion d'examiner la contribution de la FAO aux résultats obtenus dans la région. La section IV fait le point sur les facteurs propices à l'obtention des résultats obtenus, ainsi que sur les difficultés rencontrées. La section V examine les lacunes et les nouveaux problèmes. La section VI présente les conclusions et les enseignements tirés. Les codes Nvivo ont été utilisés pour renvoyer aux rapports pertinents dans le cadre de l'examen des résultats (section III). On trouvera à l'*annexe 2* les intitulés exacts des rapports, ainsi que la liste des pays couverts par ces rapports.

II. Contexte régional

11. Pour que la présente synthèse soit utile à la région et tournée vers l'avenir, elle a été articulée sur les initiatives régionales², le Cadre stratégique 2022-2031 et les DPP.

A. Initiatives et priorités régionales

12. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe a rappelé l'importance des initiatives régionales, principal instrument de programmation permettant d'aligner les activités de l'Organisation sur les priorités régionales les plus fondamentales. Depuis 2014, le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de la FAO (REU) affine une approche programmatique intégrée qui s'appuie sur les objectifs stratégiques, les initiatives régionales et les cadres de programmation par pays aux fins de la caractérisation et de la mise en œuvre de son assistance aux pays de programme, ce qui contribue à la réalisation des produits et des résultats arrêtés dans le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB). Les initiatives régionales constituent le cadre programmatique général qui vise à améliorer la qualité des chaînes de résultats en facilitant une approche intersectorielle du programme de travail dans la région afin de: i) relever les principaux défis auxquels font face les pays de la région; ii) suivre la contribution de la FAO aux objectifs stratégiques et aux objectifs de développement durable (ODD).

13. Les trois initiatives régionales sont les suivantes:

- i. Initiative régionale 1: Autonomiser les petits agriculteurs, les exploitations familiales et les jeunes pour améliorer les moyens d'existence ruraux et réduire la pauvreté. Cette initiative régionale repose sur une approche du développement complexe, multidisciplinaire et articulée sur des zones, adaptée à la région Europe et Asie centrale. Elle tient compte de l'hétérogénéité de la région et de ses difficultés spécifiques. L'objectif d'ensemble est de régler les principaux problèmes auxquels se heurtent les populations rurales en donnant aux petits agriculteurs et aux exploitations familiales la capacité d'améliorer leurs moyens d'existence. L'initiative régionale 1 favorise l'accomplissement des ODD 1, 2, 5, 8 et 10.
- ii. Initiative régionale 2: Transformer les systèmes alimentaires et faciliter l'accès et l'intervention aux marchés. L'objectif principal de cette initiative régionale est d'appuyer les pays membres en améliorant les politiques-cadres du commerce agroalimentaire touchant les petits et moyens producteurs afin de donner naissance à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et efficaces. Pour améliorer ce cadre, en vue de moderniser les marchés agroalimentaires, il est nécessaire de renforcer les capacités en matière d'accords commerciaux, mais aussi de règles sanitaires et phytosanitaires applicables aux niveaux national, régional et international. L'initiative régionale 2 favorise l'accomplissement des ODD 2, 8, 12 et 17.
- iii. Initiative régionale 3: Gérer durablement les ressources naturelles et protéger la biodiversité face à l'évolution du climat. L'initiative régionale 3 prévoit un dispositif propre à appuyer les Membres de la FAO afin qu'ils soient plus résilients face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, dans l'optique de l'instauration de systèmes alimentaires durables. Elle favorise l'accomplissement des ODD 2, 12, 13 et 15. Des interventions spécifiques portent aussi sur de multiples objectifs, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les engagements pris dans l'Accord de Paris (contributions prévues déterminées au niveau national). L'initiative donne également naissance à des mécanismes régionaux destinés à prêter assistance aux pays afin qu'ils aient accès à des sources de financement d'activités relatives au climat, comme le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM); qu'ils puissent utiliser les terres de façon durable; qu'ils aient accès aux ressources génétiques; qu'ils puissent gérer les ressources en eau de façon durable; qu'ils pratiquent une agriculture intelligente face au climat.

² Le Bureau de l'évaluation a été informé que certaines modifications avaient été apportées aux trois initiatives régionales. Au moment de l'établissement de la présente synthèse, il a utilisé les descriptions officielles qui figuraient dans la précédente synthèse, les dernières disponibles.

14. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe a recommandé que la FAO précise également les contours des initiatives régionales compte tenu des nouvelles tendances apparues et des priorités les plus récemment définies, par exemple: i) adopter des approches novatrices et faire appel à la science et aux technologies modernes, y compris aux solutions numériques, pour faire face aux situations nouvelles et relever les défis qui se dessinent; ii) se concentrer sur les transformations des systèmes alimentaires qui reflètent les interactions dynamiques entre les secteurs, les parties prenantes et les pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience; iii) mettre l'accent sur la volonté de ne laisser personne de côté et de consolider la gestion organisationnelle pour intensifier l'appui aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral, en particulier les pays en développement sans littoral d'Europe et d'Asie centrale. La Conférence régionale a accordé une attention particulière à l'initiative Main dans la main, considérée comme une approche nouvelle du développement agricole qui joue un rôle important au titre du renforcement de la prise en main par les pays et des capacités nationales avec pour objectif d'accélérer le progrès, de mettre un terme à la pauvreté et à la faim et de promouvoir le développement rural et la croissance économique.

15. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe a souligné que la pandémie de covid-19 était venue s'ajouter aux facteurs qui entravaient déjà la réalisation des ODD, ce qui montrait l'importance de systèmes alimentaires résilients et durables qui fonctionnent en toutes circonstances; a pris acte du rôle des petits producteurs et des exploitations familiales en tant que contributeurs clés à la sécurité alimentaire en période de pandémie; a confirmé son soutien à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui avait invité à «reconstruire en mieux» après la covid-19.

B. Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et cadre pour la synthèse régionale

16. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO décrit l'action à mener pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires, avec pour ambition de contribuer à l'accomplissement de l'ODD 2 et de progresser plus rapidement au titre de la réalisation d'autres objectifs et cibles, à savoir «... des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, en ne laissant personne de côté»³. Ces *quatre améliorations* correspondent aux résultats à long terme escomptés de l'action menée par la FAO dans le domaine du développement. Elles sont liées aux ODD et représentent les principes cardinaux sur lesquels repose la contribution de la FAO à l'ODD 1 (Pas de pauvreté), à l'ODD 2 («Faim zéro»), à l'ODD 10 (Inégalités réduites) et au du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble.

17. Dans le Cadre stratégique, 20 DPP sont décrits en détail, qui guident l'exécution des programmes mis en œuvre par la FAO au titre des *quatre améliorations*. Ces DPP sont des thèmes techniques et interdisciplinaires, axés chacun sur un enjeu particulier. Ils procèdent de l'avantage comparatif de la FAO et concourent à la valeur ajoutée de sa contribution aux résultantes à moyen terme et à l'accomplissement des cibles relatives aux ODD pertinentes. Il arrive qu'un DPP concerne plus particulièrement l'une des *quatre améliorations*, mais il peut néanmoins contribuer aux trois autres. Outre les DPP, le Cadre stratégique inclut quatre accélérateurs, qui sont autant de vecteurs de progrès et favorisent la réalisation des *quatre améliorations*. Ces accélérateurs sont les technologies; l'innovation; les données; les compléments (la gouvernance, le capital humain et les institutions). Le Cadre stratégique détermine aussi des thèmes transversaux comme la problématique du genre, la jeunesse et l'inclusion, qui doivent être pris en compte dans toutes les activités relatives aux programmes qui sont menées par l'Organisation, conformément au principe de programmation des Nations Unies consistant à ne laisser personne de côté.

18. On trouvera au tableau 1 le récapitulatif des initiatives régionales et de leurs composantes, classées en fonction des *quatre améliorations* et des DPP. Le tableau en question ne prend en compte que les DPP associés à l'échantillon de rapports d'évaluation utilisés dans la synthèse. La

³ FAO. 2021. Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, p.15.

catégorisation a été mise au point par le Bureau de l'évaluation aux fins de la synthèse et ne représente pas une catégorisation officielle qui aurait été approuvée par les Membres et l'Organisation.

Tableau 1: Initiatives régionales, composantes et domaines prioritaires du Programme y associés

Composante d'initiative régionale	Quatre améliorations	Domaines prioritaires du Programme
Initiative régionale 1: Autonomiser les petits agriculteurs et les exploitations familiales pour améliorer les moyens d'existence ruraux et réduire la pauvreté		
Appui à l'élaboration de politiques et aux pratiques novatrices au service de l'accroissement de la production agricole durable	Amélioration en matière de production	AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable AP 2: Transformation bleue AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs
Appui à l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de l'accès aux ressources naturelles	Amélioration en matière de conditions de vie	AV 2: Transformation rurale inclusive
Initiative régionale 2: Améliorer le commerce agroalimentaire et l'intégration des marchés		
Appui aux marchés alimentaires domestiques ainsi qu'à la diversification et à la promotion des exportations en vue de développer des systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus efficaces	Amélioration en matière de nutrition	AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires
Renforcement des capacités en rapport avec les accords commerciaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'utilisation efficace des procédures de l'OMC	Amélioration en matière de nutrition	AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux
Mise en œuvre de normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, y compris en rapport avec des questions sanitaires, phytosanitaires et de santé des animaux	Amélioration en matière de nutrition Amélioration en matière de production	AN 3: Des aliments sains pour tous AP 3: Approche «Une seule santé»
Initiative régionale 3: Gérer les ressources naturelles de façon durable dans un contexte de changement climatique		
Fourniture/collecte efficace de données, d'outils et de services à l'appui d'une prise de décision judicieuse en matière de gestion des ressources naturelles, de changement climatique et de réduction des risques de catastrophe		À inclure dans les données et statistiques transversales
Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et renforcement de la résilience dans l'agriculture, la foresterie et les autres secteurs fondés sur l'utilisation des terres, notamment en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	Amélioration en matière d'environnement	AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture
Égalité des genres et autonomisation des femmes		
Thème transversal	Amélioration en matière de conditions de vie	AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales

19. Il est important de noter que la présente synthèse n'est pas une évaluation des programmes régionaux, des priorités régionales ou des initiatives régionales. Il s'agit d'une synthèse des résultats, tendances et enseignements dégagés d'un échantillon d'évaluations menées par le Bureau de l'évaluation dans la région Europe et Asie centrale. Il s'agit également du premier recensement par le Bureau de l'évaluation des résultats obtenus par la FAO dans la région en fonction des nouveaux DPP, sur la base du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Le concept de DPP est nouveau et appelé à évoluer, et la catégorisation des résultats à laquelle le Bureau de l'évaluation a procédé en fonction de ces DPP repose sur son interprétation des domaines prioritaires. REU établira peut-être une catégorisation différente à mesure qu'il perfectionnera l'alignement de ses travaux sur le Cadre stratégique.

III. Résultats obtenus grâce à l'appui de la FAO

20. La présente section est l'occasion d'examiner les résultats obtenus grâce à l'appui de la FAO à la région Europe et Asie centrale, au titre des initiatives régionales. Comme dans le cas de la synthèse régionale de 2020, les évaluations incluses dans l'échantillon étaient représentatives de la diversité des types et des niveaux de résultats dont il était rendu compte. Il convient de noter que l'examen ne porte que sur les résultats dont il a été rendu compte dans l'échantillon d'évaluations réalisées par le Bureau de l'évaluation, mais n'est pas représentatif des résultats obtenus au moyen d'autres activités menées par la FAO.

A. Initiative régionale 1: Autonomiser les petits agriculteurs, les exploitations familiales et les jeunes pour améliorer les moyens d'existence ruraux et réduire la pauvreté

<https://www.fao.org/europe/regional-initiatives/smallholders-family-farms/en/>

21. L'initiative régionale 1 vise à éliminer la pauvreté rurale, à améliorer la résilience des populations rurales et en particulier des petits exploitants, et à favoriser la croissance inclusive au sein des économies rurales grâce à l'utilisation durable des ressources naturelles et au développement des exploitations familiales commerciales. Les résultats de la synthèse au titre de l'initiative régionale 1 sont présentés en fonction des DPP suivants:

- i. AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable – Possibilités ouvertes aux petits producteurs et aux producteurs vulnérables dans l'optique de systèmes de production végétale, animale et forestière durables, appuyés par l'innovation et les technologies.
- ii. AP 2: Transformation bleue – Promotion de systèmes alimentaires bleus inclusifs et durables grâce à l'amélioration des politiques et programmes axés sur une gestion intégrée fondée sur des données scientifiques, sur l'innovation technologique et sur la mobilisation du secteur privé.
- iii. AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs – Accès aux ressources économiques et naturelles, aux marchés, aux services, à l'information, à l'éducation et aux technologies.
- iv. AV 2: Transformation rurale inclusive – Transformation et relance inclusives des zones rurales garantissant la participation équitable des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés et assurant à ces derniers la part d'avantages qui leur revient, accélérées par la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes ciblés.

Constatation 1: La FAO a contribué au renforcement des capacités des petits producteurs, des exploitations familiales commerciales et des bergers au moyen d'un certain nombre d'interventions, notamment l'octroi d'un accès à des technologies propres à favoriser l'innovation dans les domaines de la production végétale, de la formation, ainsi que du développement des chaînes de valeur, l'amélioration des systèmes éducatifs axés sur la recherche et des systèmes de vulgarisation et l'accès à des plateformes diffusant des connaissances. On a également trouvé des exemples d'activités axées sur l'inclusion des populations rurales

vulnérables, l'objectif étant d'améliorer leurs moyens d'existence. Les approches intersectorielles et axées sur l'individu ont contribué à la prise en main des interventions par les divers groupes de parties prenantes concernés, notamment au niveau local. Certaines interventions exigeront un appui de plus long terme et l'allocation de ressources de la part des gouvernements, pour que les résultats obtenus soient ancrés dans la durabilité.

Domaine prioritaire du Programme AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs

22. La synthèse contient des exemples d'appui visant à donner aux petits producteurs un accès équitable aux ressources grâce à des politiques, à des stratégies et à des données plus pertinentes, ainsi qu'au moyen de services directs et d'activités de renforcement des capacités destinés aux agriculteurs et aux organisations d'agriculteurs.

23. *Appui à l'élaboration de politiques et de stratégies au bénéfice des petits producteurs.* Le Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural, qui en est actuellement à sa troisième phase de mise en œuvre (ENPARD III), épaula les gouvernements ainsi que les bénéficiaires finals⁴. En Géorgie, le Programme vient appuyer l'élaboration d'outils politiques devant permettre au Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture de faciliter et de soutenir la mise en place de chaînes de valeur et la compétitivité durable de l'agriculture. De son côté, grâce au projet *Améliorer l'approvisionnement en aliments et perfectionner les modalités de la transformation dans le secteur laitier arménien*, la FAO a prêté assistance à la formulation d'une stratégie d'investissement et d'un plan par étapes pour le secteur laitier, l'accent étant mis sur la productivité dans les domaines de l'élevage et de l'approvisionnement en aliments, ainsi que celle d'un plan destiné à attirer les investissements locaux et étrangers⁵.

24. Le programme ENPARD III donne également les moyens aux agriculteurs, aux coopératives et autres parties prenantes rurales d'accéder à des ressources financières, à des intrants et à des services, avec pour objectif la mise en place de chaînes de valeur compétitives durables. Les agriculteurs ont reçu un appui technique et matériel adapté à leurs besoins individuels. Le programme évolue encore, aussi n'est-il pas encore possible d'en discerner les résultats finals. L'évaluation à mi-parcours a fait apparaître que la pandémie de covid-19 avait eu des répercussions négatives, telles que l'accroissement des dépenses et l'augmentation du prix des intrants, mais que les mesures prises par la FAO pour redéfinir certains aspects du Programme avaient atténué ces effets dommageables.

25. *Amélioration de l'accès des bergers aux connaissances et des possibilités qui leur sont offertes de participer à l'élaboration de politiques.* La Plateforme mondiale des connaissances pastorales mise en place par la FAO fournit aux organisations de la société civile pastorale un espace institutionnel qui leur permet d'agir en réseau, de prendre part aux processus d'élaboration de politiques, et d'accéder aux informations contenues dans la base de connaissances sur le pastoralisme et aux contributions venues enrichir cette base⁶. L'appui apporté par la Plateforme a contribué au développement du Réseau des bergers européens. La Plateforme a coordonné et financé une réunion régionale qui s'est conclue par la création de l'Assemblée des bergers d'Asie centrale. Des dialogues communautaires engagés en Asie centrale ont conduit à la création d'un nouveau réseau de bergères. L'évaluation de la Plateforme a fait apparaître que celle-ci avait amélioré l'accès des organisations de la société civile pastorale aux connaissances grâce à la base de connaissances, à des échanges et à des discussions, à des études et à l'organisation d'activités de formation et de recherche. L'évaluation a également conclu que la Plateforme avait facilité l'accès des organisations représentatives de la société civile à un certain nombre de processus d'élaboration de politiques de haut niveau, comme le Programme mondial pour un élevage durable. Enfin, l'évaluation a permis de déterminer que des améliorations étaient possibles à plusieurs titres: il était nécessaire d'enrichir la base de connaissances d'informations et d'analyses portant sur des thèmes plus pertinents, et d'apporter un appui plus

⁴ Rapport 5P.

⁵ Rapport 2C.

⁶ Rapport 3T.

systématique aux organisations de la société civile pastorales pour qu'elles soient en mesure de participer aux processus d'élaboration de politiques, en particulier aux niveaux régional et national.

26. *Résultats positifs obtenus grâce aux projets du PCT.* Certaines interventions menées par la FAO en lien avec des projets du PCT dans la région ont donné des résultats positifs, par exemple l'amélioration des chaînes de valeur associées à plusieurs produits en Arménie et au Kirghizistan (céréales, produits laitiers, fruits et légumes, poissons, bétail, viandes et produits laitiers issus des chameaux, apiculture, dattiers, olives et produits forestiers non ligneux). Cela est de bon augure pour l'avenir car les projets du PCT sont de plus en plus utilisés pour régler les problèmes relatifs aux chaînes de valeur. D'autres exemples de résultats positifs dus aux projets du PCT sont les politiques et stratégies qui conduisent à des investissements en Macédoine du Nord et au Tadjikistan⁷.

Domaine prioritaire du Programme AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable

27. *La FAO a promu l'innovation et l'utilisation de technologies aux fins de la production durable* dans un certain nombre de secteurs, par exemple la vigne, la production de baies et l'élevage. L'appui de la FAO a permis d'obtenir certains résultats positifs, avec une perspective d'ancrage dans la durabilité. Un engagement et une prise en main sans réserve sur le plan national demeurent des conditions nécessaires pour qu'il soit possible d'instaurer des cadres institutionnels et d'apporter un appui opérationnel propres à rendre viables les résultats obtenus. On trouvera aux paragraphes suivants des exemples de la contribution de la FAO à ces résultats.

28. La FAO a expérimenté une combinaison de fourniture de capacités techniques et d'élaboration et de mise en œuvre de politiques dans le cadre du projet de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques de la vigne en Arménie⁸. Ce projet à la pointe du progrès a été déterminant pour l'amélioration des capacités nationales en matière de gestion durable des ressources génétiques de la vigne. La FAO a contribué à la création de vignes destinées à la collecte du raisin ainsi qu'à la plantation d'une vigne mère, avec pour objectif de prêter assistance à la production de matériel de plantation de raisin et à la création de vignes de démonstration pour lesquelles des technologies modernes de culture de la vigne seraient utilisées. L'amélioration du secteur viticole est désormais incluse dans la Stratégie de développement de l'Arménie. Sur la base des résultats obtenus grâce au projet de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques de la vigne en Arménie, un autre projet a permis de renforcer les capacités nécessaires à l'instauration d'un système de certification applicable à la production de matériel végétal pour la plantation de vignes, ainsi que la formulation de recommandations pour l'amélioration de la législation réglementant l'industrie viticole et la protection des plantes.

29. Dans le cadre du programme ENPARD III, la «culture sans labour» est désormais promue, ce qui constitue une innovation en Géorgie. À cet égard, la FAO a assuré supervision, formation et appui technique⁹. Un autre exemple du concours apporté par la FAO à l'innovation en Géorgie est l'introduction de nouvelles cultures et de nouvelles variétés dans la production maraîchère au moyen de parcelles de démonstration et d'écoles pratiques d'agriculture. La FAO a apporté son soutien aux petits producteurs pour qu'ils adoptent une nouvelle approche originale de la production de baies dans la République de Moldova. Elle a fourni des avis et un appui techniques pour l'analyse des données intéressant la production commerciale¹⁰.

30. La FAO a apporté son appui aux pays de la région aux fins de la conservation et du développement de races de bétail adaptées aux conditions locales au moyen du projet régional *Conservation et valorisation des races bovines à vocation mixte en Europe orientale*¹¹. L'Arménie a reçu un appui au titre d'un plan de développement de la reproduction, portant sur la conservation et le développement génétique de la Brune du Caucase. L'appui fourni et le développement des ressources

⁷ Rapport 4T.

⁸ Rapport 2C.

⁹ Rapport 5P.

¹⁰ Rapport 1C.

¹¹ Rapport 2C.

génétiques ont contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'utilisation et le développement des ressources génétiques animales d'origine agricole. L'élevage de la Brune du Caucase, qui résiste mieux à l'environnement local et dont le lait et la viande sont de meilleure qualité, peut améliorer notablement les moyens d'existence des petits éleveurs et contribuer à la conservation de la race. Toutefois, pour que des interventions similaires soient menées ailleurs, il faudra un appui de plus long terme et des ressources devront y être allouées par le Gouvernement et les organismes d'exécution, de telle sorte que des résultats durables puissent être obtenus, qui stimulent le développement de cette filière.

Domaine prioritaire du Programme AP 2: Transformation bleue

31. Il existe quelques exemples de contribution de la FAO à la *transformation bleue* dans la région Europe et Asie centrale. Elle a renforcé les capacités nationales d'amélioration de la gouvernance et de gestion des ressources marines et halieutiques, piloté l'observation électronique et la collecte de données et prêté son concours à l'élaboration de stratégies nationales.

32. *Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau.* La FAO a apporté un appui au Gouvernement arménien aux fins de l'élaboration d'un cadre pour l'utilisation, dans une optique de conservation, de ressources en eau très limitées dans le secteur de la production halieutique. La mise en œuvre du cadre a été efficace, et la production aquacole a augmenté grâce à l'utilisation de nouvelles technologies¹². Toutefois, du fait que ce système consomme une quantité d'énergie relativement importante, l'augmentation du prix des poissons ainsi produits risque de compromettre la durabilité de cet intrant. Des partenariats avec le secteur privé ont également été établis aux fins de la mise en œuvre efficace de modalités alternatives de l'utilisation des ressources en eau en Arménie dans le cadre du projet de production halieutique.

33. *Transition vers l'économie bleue.* L'initiative Espoir bleu, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative Croissance bleue, a pour objectif de renforcer la capacité du Gouvernement, des institutions et des autres parties prenantes clés en Turquie¹³. Espoir bleu combine la pêche, le tourisme et l'inclusion sociale et c'est aussi un bon exemple de promotion de l'aquaculture. Bien que certaines des activités prévues dans le cadre du projet n'aient pas encore été exécutées, il est bien connu dans la région et devrait donner naissance à des pratiques considérées comme optimales. L'une des activités prévues consiste à améliorer le tourisme halieutique dans la région – l'idée étant de trouver une convergence entre la pêche et le tourisme. Ce projet est toutefois compromis par une réglementation qui interdit d'emmener les touristes sur des bateaux de pêche, par la nécessité d'investir dans l'infrastructure et par les difficultés rencontrées pour coordonner les diverses institutions publiques compétentes en la matière. Le projet pourrait accroître les revenus des communautés tout en réduisant l'utilisation des ressources naturelles. Les jeunes sont également intéressés par ce projet en raison de son potentiel de diversification des possibilités offertes de générer des revenus.

Domaine prioritaire du Programme AV 2: Transformation rurale inclusive

34. On trouve dans la synthèse des exemples d'activités menées par la FAO qui ont fortement mis l'accent sur des politiques de développement agricole et rural équitables et intégrées, l'objectif étant d'améliorer les moyens d'existence des populations rurales. La FAO cherche à remédier aux inégalités dans la région en élaborant des projets qui visent à améliorer les moyens d'existence et à réduire la pauvreté tout en renforçant l'inclusion sociale, l'accent étant mis sur les populations vulnérables.

35. *Renforcement des capacités de mise en œuvre d'une approche du développement rural axée sur le développement communautaire.* La Conférence régionale sur l'Europe de 2020 a été l'occasion de souligner la nécessité de remédier aux inégalités perceptibles dans les systèmes alimentaires, de favoriser une approche centrée sur l'individu et de donner des moyens d'agir aux groupes vulnérables et marginalisés, afin que tout un chacun puisse bénéficier d'une alimentation saine à un prix abordable. En République de Moldova, le programme de la FAO a traité des aspects liés à la pauvreté, à la problématique du genre et aux populations vulnérables – y compris les jeunes – en milieu rural¹⁴.

¹² Rapport 2C.

¹³ Rapport 5Tb.

¹⁴ Rapport 1C.

La FAO a appuyé le renforcement des capacités des autorités locales de répondre aux besoins des populations rurales et de mobiliser la société civile. Au niveau communautaire, elle a mis en œuvre trois projets pilotes visant à améliorer les moyens d'existence, à réduire la pauvreté et à renforcer l'inclusion sociale, l'accent étant mis sur les populations vulnérables. Des plans de développement communautaire ont été établis par l'Organisme national pour le développement rural, destinés à être diffusés par le ministère compétent auprès du plus grand nombre possible de localités. La FAO informe les communautés de l'existence de ces projets et les incite à consulter la société civile et le secteur des affaires pour que toutes les localités des zones visées en bénéficient. Un nouveau projet a ensuite vu le jour avec le concours de l'Union européenne (UE) et du Fonds de solidarité, axé sur la création de groupes d'action locaux, fondés sur les stratégies élaborées dans le cadre du projet exécuté par la FAO.

36. En Géorgie, dans le cadre du programme ENPARD III, la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaillent aux côtés des municipalités locales et des groupes d'action locale aux fins de la mise en œuvre d'initiatives de développement local, par exemple le développement de chaînes de valeur et de l'agriculture, avec pour objectif d'optimiser l'incidence positive des activités menées sur l'emploi, les revenus et la gestion durable des ressources naturelles¹⁵. Les groupes d'action locale sont constitués par des organisations non gouvernementales (ONG) et font partie de la structure de pilotage du programme élargi, l'idée étant de faciliter les synergies entre les activités menées au niveau local et celles qui sont de portée nationale, sous l'égide de la Stratégie de développement agricole et rural de la Géorgie. La FAO collabore avec les groupes d'action locale et les intègre aux stades de la planification et de la mise en œuvre du programme élargi et de la composante Subventions de contrepartie de l'ENPARD. La phase III de ce programme est toujours en cours d'exécution, mais plusieurs indications donnent à penser que le concours apporté par la FAO aux municipalités locales et aux groupes d'action locale a besoin d'être renforcé.

37. *Appui au renforcement de la résilience des personnes déplacées et des populations de réfugiés vulnérables.* La Géorgie compte un grand nombre de personnes déplacées, réparties dans toutes les régions du pays, qui sont vulnérables car elles possèdent très peu de biens et ont du mal à accéder à des ressources financières. Il est donc essentiel d'inclure des déplacés dans le secteur agricole pour réduire leur vulnérabilité, aussi la FAO met-elle en œuvre des programmes à leur intention, financés par l'Union européenne, depuis 2009¹⁶. Les activités de vulgarisation destinées aux déplacés auxquelles la FAO apporte son concours se poursuivent – cela a été le cas y compris pendant les périodes de confinement rendues nécessaires par la covid-19. La FAO et le Ministère de l'agriculture ont mis au point des protocoles de protection des communautés rurales les plus vulnérables lorsque surviendront d'autres situations d'urgence. En Turquie, la FAO a aidé le Gouvernement à développer l'autosuffisance et à améliorer les moyens d'existence agricoles en offrant des possibilités d'emploi à des réfugiés syriens dans le secteur de l'agriculture. Le projet en question a été l'occasion de dispenser une formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation des aliments et de l'élevage, et son évaluation a confirmé qu'il ciblait les réfugiés les plus vulnérables et en situation d'exclusion totale. Elle a également permis de conclure que le projet était un exemple couronné de succès des interventions menées par la FAO face aux situations d'urgence.

38. *L'Initiative Main dans la main en guise de nouvelle approche inclusive pour venir en aide aux plus vulnérables.* En République de Moldova, des partenariats ont été établis avec pour objectif la réduction de la pauvreté rurale¹⁷. À titre d'exemple, la FAO a contribué à la réforme de l'agriculture, de la vulgarisation et de l'éducation entreprise dans le pays grâce à l'élaboration d'un cadre conceptuel sur la réforme du système d'innovation agricole. Toutes les réformes se sont concentrées sur les connaissances relatives à l'innovation, l'objectif du programme mis en œuvre étant de diffuser des connaissances et de faire participer des acteurs très divers, y compris le secteur privé, alors que la société civile se concentrait davantage sur les demandes émanant des agriculteurs. Dans le cadre du projet de réforme du système de recherche, d'éducation et d'innovation du secteur agroalimentaire,

¹⁵ Rapport 5P.

¹⁶ Rapport 5Ta.

¹⁷ Rapport 1C.

la FAO a participé à un groupe de travail réunissant des représentants d'organisations spécialisées dans la recherche, la vulgarisation, l'éducation et l'agriculture, ainsi que de l'Organisme national pour le développement rural; elle a aussi pris part à des projets pertinents de l'Union européenne, en coopération avec le Gouvernement tchèque et le PNUD. Le projet a bénéficié d'une excellente collaboration intersectorielle entre les fonctionnaires gouvernementaux et d'autres parties prenantes des secteurs de l'agriculture et de l'éducation. Il a donné lieu à la constitution de réseaux professionnels dans le pays. La FAO a fourni un appui sous forme de sensibilisation et élaboré une stratégie initiale dont le principe cardinal était de diffuser des connaissances répondant aux besoins des agriculteurs. Elle a contribué à la prise en main du processus de réforme par l'ensemble des groupes de parties prenantes, en leur donnant les moyens d'évaluer ses diverses composantes.

B. Initiative régionale 2: Transformer les systèmes alimentaires et faciliter l'accès et l'intégration aux marchés

<https://www.fao.org/europe/regional-initiatives/iatmi/en/>

39. L'objectif de cette initiative régionale est d'aider les Membres à améliorer les politiques-cadres du commerce agroalimentaire applicables aux producteurs petits et moyens afin de donner naissance à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et efficaces. Les résultats de la synthèse au titre de l'initiative régionale 2 sont présentés en fonction des DPP suivants:

- i. AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires – Mise en place et application, par les gouvernements et les organisations intergouvernementales, de feuilles de route claires et adaptées au contexte qui invitent l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et de l'environnement alimentaire et les consommateurs à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires et qui leur donnent les moyens d'y parvenir.
- ii. AN 3: Des aliments sains pour tous – Des politiques et une législation intégrées et multisectorielles en matière de sécurité sanitaire des aliments ont été adoptées et mises en œuvre par les gouvernements dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires nationaux.
- iii. AP 3: Approche «Une seule santé» – Des systèmes sanitaires nationaux et internationaux intégrés «Une seule santé», renforcés et performants, sont établis pour les êtres humains, les animaux, les végétaux et l'environnement grâce à une meilleure prévention des infestations d'organismes nuisibles et des maladies, à des systèmes d'alerte rapide plus efficaces et à la gestion améliorée des risques sanitaires nationaux et mondiaux, y compris la résistance aux antimicrobiens.
- iv. AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux – Amélioration de la transparence des marchés et participation équitable aux marchés, aux chaînes de valeur mondiales et au commerce international grâce à la coordination des politiques et des capacités humaines et institutionnelles au service de la prise de décisions fondées sur des éléments concrets.

Constatation 2: La FAO met ses compétences techniques au service de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales visant à moderniser et à renforcer le système de sécurité sanitaire des aliments de la région, les cadres législatifs devant être alignés sur les règles internationales applicables au secteur agroalimentaire. Elle contribue à l'élaboration de politiques commerciales dans le secteur agroalimentaire, ouvre la voie à la diversification des échanges commerciaux et appuie l'élaboration de politiques et de cadres destinés à renforcer la compétitivité du secteur agroalimentaire. Il est possible d'améliorer la coordination, au niveau national, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que la collaboration de l'Organisation avec d'autres partenaires de développement.

Domaine prioritaire du Programme AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires

40. *Renforcement des capacités aux fins de la réduction et de la prévention des pertes et du gaspillage alimentaires.* La réduction et la prévention des pertes et du gaspillage alimentaires est une priorité dans la région Europe et Asie centrale. La FAO a contribué à empêcher les pertes et le gaspillage alimentaires grâce à des activités de formation axées sur la sensibilisation et à un appui aux stratégies nationales de la République de Moldova dans le cadre de deux projets complémentaires, *Stratégies de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires* (projet régional) et *Développement de systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs* (de portée mondiale)¹⁸. Elle a contribué à l'amélioration de la collecte de données et de l'évaluation des incidences de l'action menée, ainsi qu'au développement des capacités. Elle a également assuré une formation à des participants du Ministère de l'agriculture, du développement régional et de l'environnement et du Bureau national de statistique, qui portait sur la mesure des pertes et du gaspillage alimentaires et sur la communication d'informations au sujet de l'action menée au titre de l'ODD 12.3¹⁹. À l'issue de l'exécution du projet régional, un rapport a été établi sur la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, dans lequel il a été recommandé que des interventions soient menées en priorité dans certains pays comme la République de Moldova²⁰.

41. L'Arménie a reçu un appui dans le cadre du projet régional exécuté avec l'assistance de la FAO, dont l'objectif était l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention des pertes et du gaspillage alimentaires, adaptée aux besoins spécifiques du pays et alignée sur les politiques nationales existantes en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et d'atténuation des effets du changement climatique. La FAO a également prêté son concours à l'évaluation des pertes et du gaspillage alimentaires dans un certain nombre de chaînes d'approvisionnement alimentaires, afin d'en comprendre les causes et de mesurer l'incidence des pertes. Les résultats de l'étude ont été utilisés pour éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale, qui n'a pas encore été adoptée.

42. À la suite du lancement de l'Initiative mondiale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, le réseau de partenaires Save Food a été constitué. Cela a permis à la FAO d'adopter une approche régionale pour obtenir que les pays se renseignent au sujet de cet enjeu et échangent des données d'expérience et des informations. Parmi les enseignements tirés, on peut citer ceux de l'expérience menée en Macédoine du Nord, qui a conduit à des modifications de la législation existante, une entreprise similaire ayant été engagée en République de Moldova. Ce projet de portée mondiale a créé de nouvelles possibilités pour les parties privées du secteur de la transformation et de l'emballage alimentaires de mettre à disposition leurs compétences, d'assurer une formation et de fournir du matériel, mais aussi de développer leurs activités.

Domaine prioritaire du Programme AN 3: Des aliments sains pour tous

43. *Amélioration des capacités existantes de manière à faire en sorte que des politiques, la législation et des programmes garantissent la sécurité sanitaire des aliments.* La FAO joue un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités avec pour objectif d'améliorer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments en République de Moldova, en veillant à ce qu'ils reposent sur des principes et directives scientifiques et englobent tous les secteurs de la chaîne alimentaire. Elle a contribué, entre autres, à la mise à jour du cadre législatif régissant le contrôle des aliments, à une meilleure sensibilisation aux enjeux liés à la sécurité sanitaire des aliments, et elle a promu l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments ainsi que les meilleures pratiques applicables aux systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle internationale. S'agissant des

¹⁸ Rapport 1C.

¹⁹ Rapport 1C.

²⁰ Le Bureau de l'évaluation note que le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale met en œuvre un programme complet de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires dans la région, apportant son appui aux pays aux fins de l'élaboration de stratégies en la matière, de l'organisation de campagnes de sensibilisation de vaste portée, de l'établissement de documents d'orientation régionaux et de la création de supports éducatifs, ainsi qu'aux fins de l'établissement d'une communauté de pratiques régionales en matière de pertes et de gaspillage alimentaires. Ces activités se poursuivent et n'ont pas été incluses dans la synthèse car elles n'avaient pas encore fait l'objet d'une évaluation au moment de l'établissement du présent rapport.

grandes orientations, la FAO a mis ses compétences juridiques à disposition aux fins de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales, ainsi que d'un plan par étapes destiné à appuyer le législateur dans l'entreprise de modernisation et de renforcement du système de sécurité sanitaire des aliments du pays²¹. L'appui fourni par la FAO avait pour objectif le développement d'un secteur agricole et agroalimentaire compétitif aligné sur les exigences arrêtées par l'Union européenne et à l'échelle mondiale. L'Organisation a rencontré des difficultés pour fournir cet appui en raison de l'incidence négative des changements répétés de ministres de l'agriculture. En Arménie, la FAO a prêté son concours à l'élaboration de la stratégie gouvernementale pour le développement économique du secteur agricole et à la création de mécanismes de suivi de la mise en œuvre de la politique en matière de sécurité sanitaire des aliments²².

44. *Renforcement des capacités d'intégration de la protection sociale dans les programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition.* La FAO a apporté son appui à un certain nombre de pays du Caucase et d'Asie centrale en pilotant une approche intégrée de la sécurité alimentaire et de la nutrition et en collectant les résultats obtenus pour enrichir un certain nombre de processus politiques clés aux niveaux national, régional et mondial²³. Les projets pilotes les plus fructueux avaient pour thèmes *Le renforcement des systèmes alimentaires au service d'une protection sociale à dimension nutritionnelle (Cash Plus)* en Arménie et au Kirghizistan, ou encore le *Modèle de subventions de contrepartie* au Tadjikistan, et il est tout à fait envisageable de les transposer à une plus grande échelle et de les exécuter dans d'autres pays. Le projet pilote Cash Plus combinait des transferts de type monétaire à des activités agricoles, l'apport d'intrants, la mobilisation d'actifs, la formation ainsi que des services de vulgarisation et de soutien social. Les évaluations réalisées dans les deux pays pilotes ont fait apparaître une amélioration de la diversité de l'alimentation ainsi que des effets positifs sur la résilience à la crise suscitée par la pandémie de covid-19. La formation dispensée aux bénéficiaires a contribué à l'adoption de pratiques de cuisson saines.

45. Le projet pilote Subventions de contrepartie mené au Tadjikistan avait pour but d'aider les migrants et leur famille à tirer parti des transferts de fonds pour procéder à des investissements à petite échelle dans l'agriculture et l'entrepreneuriat agricole. Le projet a montré qu'il était possible d'utiliser les transferts de fonds, avec des subventions de contrepartie d'un montant équivalent, pour engager des processus à but lucratif profitables et durables. Il faudra du temps pour déterminer si ce projet peut être porteur de possibilités d'accès à l'emploi ou de création d'emplois, ainsi que le potentiel de croissance y associé. Une enquête menée en juin 2020 auprès des bénéficiaires a montré qu'ils avaient été résilients face aux problèmes créés par la pandémie de covid-19 et que la situation financière des ménages ayant bénéficié de l'assistance s'était détériorée de manière moins catastrophique que celle des personnes n'ayant pas reçu d'assistance.

46. Les programmes nationaux d'alimentation scolaire pilotes exécutés en Arménie et au Tadjikistan ont été les moins fructueux. Les projets mis en œuvre avaient pour objectif d'améliorer l'accès des enfants à une alimentation saine et diversifiée et d'intégrer l'éducation à la nutrition dans les programmes scolaires. Les deux principales difficultés rencontrées ont été la modification par les gouvernements de leurs priorités et le choix d'établissements scolaires qui recevaient déjà l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM).

47. *Apprentissage mutuel et échanges de données d'expérience au sein des pays et d'un pays à l'autre.* Au niveau régional, la FAO a établi un recueil des meilleures pratiques et des enseignements tirés afin d'engager une concertation au sujet des programmes de protection sociale et d'alimentation scolaire prenant en compte la sécurité alimentaire et la nutrition, en tirant profit d'études de cas menées dans la région. Elle a appuyé la diffusion de supports méthodologiques et de communication,

²¹ Les règles législatives existantes incluaient le Plan d'intervention d'urgence national en matière de sécurité sanitaire des aliments, la Stratégie de prévention des maladies animales transfrontières et les structures nationales du Codex. Les modifications apportées à des lois existantes concernaient la loi sur l'instauration de principes généraux et la législation relative aux caractéristiques de la sécurité sanitaire des aliments; les Normes en matière de santé et de sécurité animales; les Normes et la loi relatives aux procédures de notification et d'enregistrement des unités constitutives de chaînes alimentaires et aux règles en matière d'hygiène alimentaire.

²² Rapport 2C.

²³ Rapport 2P.

des concertations sur l'action à mener, ainsi qu'une visite d'étude consacrée aux subventions de contrepartie dans le contexte de la coopération Sud-Sud.

Domaine prioritaire du Programme AP 3: Approche «Une seule santé»

48. *Renforcement des systèmes reposant sur le principe «Une seule santé» au moyen de plateformes régionales intégrées et harmonisées.* Dans sa synthèse régionale pour 2020, le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale a observé que l'appui apporté par la FAO aux fins du renforcement des capacités de gestion des enjeux phytosanitaires avait principalement pris la forme d'activités de formation. La FAO a adopté une approche plus systématique pour le projet intitulé *Renforcement des capacités des services nationaux chargés des contrôles phytosanitaires dans quatre pays d'Europe orientale*²⁴. Le projet avait pour but d'appuyer la révision des politiques nationales en matière de production végétale et de production de semences, l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, l'établissement d'un manuel technique sur l'application des procédures de surveillance des organismes nuisibles à l'intention du personnel des services phytosanitaires et des inspecteurs.

49. Le projet régional de la FAO intitulé *Renforcement de la lutte contre les ravageurs en Arménie, au Bélarus, en République de Moldova et en Ukraine* s'articulait sur un cadre de renforcement des services nationaux chargés des contrôles phytosanitaires, sur la formation d'inspecteurs des services phytosanitaires aux normes internationales, ainsi que sur le renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux en matière de détection et de prévention de la dermatose nodulaire contagieuse. Malgré les bons résultats obtenus, le Ministère de l'agriculture de la République de Moldova a noté qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur les projets de portée nationale, du fait que les projets régionaux n'étaient pas suffisamment ciblés et ne prenaient pas en compte des priorités différentes d'un pays à l'autre²⁵.

50. La FAO a contribué à la réduction de la progression de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans six pays de la région. En Arménie, la FAO a prêté assistance à l'établissement de capacités nationales en matière d'évaluation, de gestion et de signalement des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, en conformité avec les pratiques optimales et les principes acceptés à l'échelle mondiale, ainsi qu'avec les prescriptions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Union économique eurasiatique en matière d'échanges commerciaux. Les moyens affectés à la surveillance, sous la forme de matériel et de ressources pour les tests de résistance aux antimicrobiens, se sont améliorés et une nouvelle plateforme de gestion et d'utilisation des données relatives à la résistance aux antimicrobiens a été créée. Toutefois, les producteurs hésitent à communiquer les données en question, susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur leurs activités commerciales, en particulier lorsqu'il s'agit d'exportateurs de denrées alimentaires de premier plan ou s'ils sont à la recherche de créneaux commerciaux à l'international. Une solution de substitution actuellement examinée consisterait à permettre aux pays de communiquer les données de surveillance nationale sous le sceau de la confidentialité à la plateforme spécialisée dans la résistance aux antimicrobiens. Les données pourraient être agrégées dans des rapports régionaux pour préserver l'anonymat des sources. La FAO a également contribué à mieux sensibiliser les parties prenantes à la résistance aux antimicrobiens. En Arménie et en Ukraine, la FAO et les autorités nationales ont mené des activités de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens parmi les coopératives de grande taille de producteurs commerciaux, mais se sont relativement moins mobilisées auprès des petits exploitants. En Ukraine, avec l'assistance de la FAO, les coopératives avicoles de grande taille ont commencé à évoluer vers le recours à de moindres quantités d'antimicrobiens, voire vers leur suppression, dans le but de commercialiser leurs produits dans l'Union européenne²⁶.

²⁴ Rapport 2C.

²⁵ Rapport 1C.

²⁶ Rapport 2C.

51. *Durabilité de la plateforme «Une seule santé».* Les activités menées par la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens ont facilité la création de plateformes intersectorielles «Une seule santé» et ont eu des effets positifs en matière de sensibilisation et de développement des capacités, instaurant une base solide pour la collaboration et les travaux futurs dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. Toutefois, certains gouvernements hésitent à investir dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, ou n'en ont pas les moyens, et ne disposent que de capacités limitées pour poursuivre l'action engagée sans l'appui de la FAO. L'existence d'autres risques de santé publique, comme la covid-19, a pour effet de réduire encore les ressources financières disponibles et compromet la continuité de l'action menée par la FAO au titre de la résistance aux antimicrobiens au niveau national. Des entretiens menés avec des parties prenantes en Ukraine ont fait apparaître qu'il n'était guère probable que le Gouvernement finance adéquatement les activités liées à la résistance aux antimicrobiens s'il ne disposait pas d'éléments nettement plus probants confirmant le caractère pressant de cet enjeu.

Domaine prioritaire du Programme AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux

52. La synthèse contient des exemples de la contribution de la FAO à l'amélioration de la transparence des marchés et à la participation équitable aux marchés et aux échanges internationaux en République de Moldova et en Géorgie. En République de Moldova, la FAO a appuyé le renforcement des moyens mis à la disposition des ministères compétents aux fins de la formulation de politiques de promotion des exportations, de l'instauration de mesures politiques idoines et de la mobilisation du soutien institutionnel nécessaire à l'intensification des exportations de produits alimentaires. La FAO a facilité l'élaboration de la stratégie de la République de Moldova pour la promotion des produits agricoles. En Géorgie, elle a mis au point un dispositif original de subvention des investissements dont les agriculteurs peuvent bénéficier sur demande. La viabilité à long terme de ce dispositif dépendra de l'accès à des ressources financières et de la détermination du partenaire d'exécution qui prendra la relève une fois que la FAO se sera retirée du projet.

53. La FAO a prêté son concours au Ministère de la protection environnementale et de l'agriculture géorgien au titre de l'élaboration du Système d'information sur les marchés qui répertorie les prix de plus de 60 produits agricoles dans 59 municipalités. Grâce à ce système, il est possible de collecter des données hebdomadaires relatives aux prix de la plupart des produits. Une base de données centrale, qui regroupe un ensemble très complet de bases de données issues de multiples sources, fournit des éléments analysables aux fins de l'élaboration de politiques.

C. Initiative régionale 3: Gérer durablement les ressources naturelles et protéger la biodiversité face à l'évolution du climat

<https://www.fao.org/europe/regional-initiatives/natural-resources/en/>

54. L'initiative régionale 3 porte principalement sur le renforcement de la capacité des pays de gérer leurs ressources naturelles de manière durable tout en atténuant les incidences du changement climatique et en réduisant les risques de catastrophe dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. Les résultats de la synthèse s'articulent sur les domaines prioritaires du Programme suivants:

- i. AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets – Transformation et résilience des systèmes agroalimentaires à l'appui de la durabilité et de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris grâce à l'adoption et à la mise en œuvre de pratiques, de politiques et de programmes favorisant une agriculture intelligente face aux aléas climatiques.
- ii. AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture – Préservation de la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture, et promotion de l'utilisation durable, de la conservation et de la restauration des écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce et des services connexes grâce à l'adoption de politiques et de pratiques ciblées.

Constatation 3: La FAO a renforcé les capacités existantes en matière de réduction des risques de catastrophe, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, en réexaminant les systèmes existants de réduction des risques de catastrophe, en dispensant des formations et en menant des études d'évaluation des besoins. Les pratiques novatrices adoptées en agroforesterie montrent des signes prometteurs de durabilité, mais la transposition à une plus grande échelle des pratiques de gestion des terres durables demandera encore du temps et des ressources financières supplémentaires. L'application pratique des approches et outils de réduction des risques de catastrophe nécessitera un appui de long terme pour que des résultats durables puissent être obtenus. Le coût élevé des intrants, les complexités administratives et la lenteur de l'institutionnalisation des résultats obtenus dans les stratégies et plans nationaux sont les principaux facteurs qui expliquent que les possibilités offertes de mener les mêmes interventions en plusieurs endroits sont limitées.

Domaine prioritaire du Programme AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets

55. *Renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe.* La FAO a apporté un appui à la République de Moldova au titre de la préparation aux catastrophes et aux crises, ainsi que de la gestion des interventions menées en réponse²⁷. Elle a aidé la République de Moldova à réaliser une analyse exhaustive du système de réduction des risques de catastrophe du pays dans le secteur de l'agriculture, en puisant dans ses compétences techniques pointues et en faisant appel à des spécialistes internationaux de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique. Cette analyse a porté sur des politiques, des cadres institutionnels, des systèmes et des services. L'examen a servi de base au renforcement de l'action menée par le pays face aux catastrophes. La FAO a également aidé la République de Moldova à évaluer son système existant de gestion antigivre et a recensé les aspects du système susceptibles d'être modernisés. Cette évaluation devrait servir de base à l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique et de résilience face à ses effets.

56. *Appui à l'adaptation au changement climatique.* En Arménie, l'adaptation au changement climatique a été intégrée à un certain nombre d'interventions menées par la FAO dans le cadre de programmes. À titre d'exemple, elle a appuyé les interventions expérimentales destinées à promouvoir l'agriculture durable et les processus de production alimentaire durables dans les régions les plus touchées par le changement climatique. Elle a également appuyé l'élaboration de directives propres à chaque pays et d'une méthode pour l'évaluation des besoins après des catastrophes dans le secteur agricole. Au moyen de diverses activités de formation, de champs-écoles agropastoraux, de vidéos et d'un ensemble exhaustif de directives applicables à la culture, la FAO a promu les bonnes pratiques agricoles, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la gestion de la réduction des risques de catastrophe. Les résultats obtenus au moyen des champs-écoles ont servi de base pour le programme de prêts conventionnés du Gouvernement, visant à encourager la mise en place de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et de filets antigivre. Ces interventions sont tout à fait pertinentes en Arménie. Toutefois, il n'est pas facile de les mener ailleurs en raison du coût élevé des intrants, de la complexité des arrangements institutionnels nécessaires et de la lenteur mise par les pouvoirs publics à donner leur accord et à fournir les moyens nécessaires à l'institutionnalisation de telles interventions. Pour ce qui est des agriculteurs bénéficiaires, même si certains ont fait état d'un accroissement de leurs rendements, ils ne peuvent adopter durablement les techniques d'adaptation au changement climatique en raison de leur coût élevé. De même, sur un plan pratique, les approches et outils de réduction des risques de catastrophe exigent un appui à long terme pour que des résultats viables puissent être obtenus.

²⁷ Rapport 1C.

Domaine prioritaire du Programme AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture

57. La FAO a contribué au *renforcement des capacités pour une utilisation durable des ressources forestières* au Kirghizistan dans le cadre du projet *Gestion durable des ressources forestières et terrestres des montagnes dans un contexte de changement climatique*²⁸. Ce projet avait pour objectif d'appuyer l'évaluation exhaustive des politiques forestières et agricoles, et les résultats obtenus ont été utilisés pour apporter des modifications à ces politiques et à la législation correspondante, ainsi qu'au Code forestier. Les recommandations issues des évaluations ont également éclairé la conception du projet du PCT sur la politique forestière, dont l'objectif était la mise au point du Concept pour le développement des forêts 2040 et du premier Plan d'action national 2018-2022, que le Gouvernement a approuvé en 2019. En partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale, le concept de conseils forestiers mixtes a été défini et le principe d'une gestion conjointe des forêts a été inclus dans le Concept pour le développement des forêts 2040.

58. *Promotion de la gestion durable des terres et des sols*. La FAO a apporté son appui à plusieurs initiatives visant à améliorer la gestion des terres et des sols au Kirghizistan²⁹. Cela inclut l'intégration des principes de gestion durable des forêts et des terres dans les plans d'utilisation des terres locaux; la première étude jamais réalisée au Kirghizistan sur les coefficients de teneur en carbone relevés au niveau national pour huit des espèces d'arbres et d'arbustes forestiers les plus courantes; la cartographie de la végétation des sols et des pâturages, accompagnée de recommandations pour la remise en état des terres et pâturages dégradés, à l'intention des municipalités rurales et des comités pastoraux locaux. Le Kirghizistan est également un pays pilote pour l'*évaluation participative de la dégradation des sols et de la gestion durable des terres*³⁰. La Bosnie-Herzégovine, l'Ouzbékistan et la Turquie ont participé au projet *Appui à la prise de décisions en faveur de l'intégration et du renforcement de la gestion durable des terres*, de portée mondiale³¹.

59. L'appui apporté par la FAO a été plus ou moins fructueux, ce qui n'a rien pour surprendre compte tenu des différences de situation d'un pays à un autre. En Bosnie-Herzégovine, on constate une forte adhésion et un soutien des pouvoirs publics à la généralisation des pratiques de gestion des terres durable, ainsi que l'engagement des municipalités locales de poursuivre la mise en œuvre des projets entrepris en utilisant leurs propres ressources. Les gouvernements des cantons financent la cartographie des capacités existantes en matière de gestion durable des terres, en cours d'établissement. Au Kirghizistan, les municipalités locales n'ont pas utilisé les cartes des sols et des pâturages dans leurs plans de gestion des terres, principalement parce que le plus gros de leur attention se portait sur la riposte à la pandémie de covid-19, et parce qu'elles n'ont reçu qu'un appui limité de la part des institutions gouvernementales centrales, qui traversaient une période de transition. Il a été rapporté que les partenaires gouvernementaux du Kirghizistan jouaient un rôle mineur dans le cadre de l'intervention axée sur l'évaluation participative, situation à laquelle on pourrait remédier en faisant appel aux municipalités locales pour mener ces évaluations. En Ouzbékistan et en Turquie, des résultats positifs ont été enregistrés, qui se reflètent dans le montant des investissements consentis dans la gestion stratégique des terres au niveau local, et on peut espérer des effets positifs à long terme sur les ressources terrestres et leur utilisation. L'évaluation a conclu que la transposition à une plus grande échelle et l'adoption de pratiques similaires dans d'autres endroits nécessiteraient davantage de temps et de ressources financières, tout comme l'intégration systématique de la gestion durable des terres dans les politiques, les stratégies, les programmes et les plans établis à tous les niveaux.

²⁸ Rapport 1P.

²⁹ Rapport 1P.

³⁰ Rapport 3P.

³¹ Rapport 4P.

D. Utilisation des statistiques et des données

Constatation 4: Le rôle essentiel des données et des statistiques apparaît clairement dans les activités menées par la FAO dans la région. L'Organisation a promu plusieurs initiatives présentant les technologies numériques et les systèmes d'information comme des outils précieux pour réaliser des analyses sophistiquées, prendre des décisions relatives aux grandes orientations et rendre compte, ainsi que pour la coordination interorganisations. Pour que progressent la réalisation des ODD et la transformation des systèmes agroalimentaires, la FAO doit promouvoir des approches originales, notamment en appliquant dans la pratique les avancées de la science et des technologies modernes, ainsi que les solutions numériques, et en encourageant des modes de pensée et des modèles de coordination originaux³².

60. *Renforcement des moyens statistiques.* La FAO a apporté son appui à la traduction dans la pratique des constatations issues des enquêtes intégrées sur l'agriculture (AGRIS) en Arménie, en Géorgie et au Kazakhstan, la plupart de cet appui ayant été fourni par le Siège de la FAO, avec la participation du Bureau régional, du Bureau sous-régional et des bureaux de pays compétents. En Arménie, le recensement agricole a été considéré comme «une nouvelle donne» et les données qui en sont issues ont été utilisées pour élaborer la Stratégie de développement agricole et rural 2019-2029 du pays. L'évaluation des activités menées par la FAO dans le domaine de la statistique ont fait apparaître que l'accès aux données relatives au recensement agricole était facilité par leur diffusion, cette disponibilité se traduisant par une meilleure compréhension des modalités de la production végétale et par l'intensification du dialogue entre les organismes nationaux de statistique et les ministères de l'agriculture³³.

61. *Amélioration du suivi de la mise en œuvre des ODD.* La FAO a prêté son concours aux pays de la région afin qu'ils alignent leurs plans, leurs activités de suivi et leurs activités de compte rendu sur les indicateurs liés aux ODD. L'Arménie a reçu un appui au titre de la transposition au plan national des indicateurs liés aux ODD. La Géorgie a reçu une assistance pour établir des corrélations entre les indicateurs et ses plans nationaux, ainsi qu'au titre du suivi de la mise en œuvre des indicateurs relatifs aux ODD et de la communication d'informations à ce sujet. En Moldova, la FAO a apporté un appui technique au Ministère de l'agriculture et au Bureau national de la statistique aux fins de la collecte et du traitement de données nationales et régionales, du calcul des coefficients applicables aux produits standard et de l'élaboration d'une typologie des explorations agricoles conforme aux normes de l'Union européenne. La FAO a également apporté son appui au Ministère aux fins de la sensibilisation des parties prenantes, de la mise en œuvre des ODD et du suivi de celle-ci, et du règlement des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030³⁴.

62. *Production de données et d'éléments probants: une condition essentielle pour être en mesure d'évaluer les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments.* La collecte et l'analyse de données relatives aux facteurs favorisant ou compromettant la transformation des systèmes agroalimentaires est au cœur de l'initiative régionale 2. En Géorgie, la contribution de la FAO à l'application des technologies numériques dans le secteur de l'agriculture a consisté à instaurer le Système national d'identification et de traçabilité des animaux (NAITS). Le logiciel conçu pour ce système, désormais opérationnel, est utilisé au niveau national depuis décembre 2019³⁵. Le Gouvernement a élaboré et adopté une nouvelle législation relative à l'identification, à l'enregistrement et à la traçabilité des animaux. La FAO continue de fournir une assistance technique à la réorganisation des activités de terrain de l'organisme national chargé de l'alimentation, afin que le NAITS donne des résultats

³² À la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Europe (voir [ERC/20/REP, p. 6, al. q\) sous-al. iv.](#)), la FAO a été priée d'aider les pays à déterminer des orientations politiques appropriées et à constituer les capacités et les connaissances nécessaires à ces diverses fins, notamment grâce à la fourniture d'outils statistiques et analytiques et aux échanges de pratiques optimales entre pays de la région et pays extérieurs à la région.

³³ Rapport 6T.

³⁴ Rapport 1C.

³⁵ Rapport 5Ta.

optimaux. Avant la création de ce système, les éléments d'information relatifs à la santé animale étaient gérés dans une base de données Excel, dont la capacité de stockage, la fiabilité et l'accès étaient limités, tout comme les possibilités d'analyse offertes. Le NAITS est censé permettre de corriger ces lacunes.

63. *Données destinées à étayer l'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets.* En Géorgie, la FAO met en œuvre un module d'activité mobilisant des données aux fins de l'élaboration de politiques agricoles sur la base d'éléments probants. Dans le cadre du programme ENPARD, elle fournit un appui à l'organisme national de statistique (GEOSTAT) afin que la qualité des enquêtes actuellement menées chaque trimestre sur les exploitations agricoles soit améliorée et qu'il soit possible de suivre les indicateurs relatifs aux ODD intéressant l'agriculture. La FAO a appuyé la constitution en ligne d'une base de données regroupant la plupart des supports de vulgarisation produits par le Ministère et d'autres partenaires. Les supports en question sont examinés et il est procédé à leur révision technique avant exportation vers la bibliothèque de vulgarisation en ligne (elibrary.mepa.gov.ge), où il est alors possible d'opérer entre eux une sélection et de les télécharger³⁶.

E. Égalité des genres et autonomisation des femmes

Constatation 5: La problématique du genre a été systématiquement prise en compte au stade de l'élaboration de plusieurs projets et programmes dans la région. Dans certains pays, des partenariats constructifs avec des organisations de la société civile ont conduit à une intensification de la sensibilisation aux enjeux liés à cette problématique, mais aussi à une meilleure prise de conscience de ces enjeux. Toutefois, un manque de vigilance à l'égard des valeurs normatives, ainsi qu'un suivi et une application des cadres législatifs nationaux existants lacunaires, freinent les progrès. Comme indiqué dans la synthèse régionale de 2020, une attention insuffisante est accordée à l'analyse de la problématique du genre lors de la phase d'élaboration des projets, et les données ventilées par sexe continuent de faire défaut.

64. La contribution de la FAO à l'égalité des genres dans la région Europe et Asie centrale a pris diverses formes, notamment: préparation d'évaluations de la parité femmes-hommes par pays en Géorgie, en Ouzbékistan et en Ukraine; renforcement des compétences de près de 200 membres du personnel technique des bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux de la FAO et de partenaires nationaux de 18 pays en matière de prise en compte systématique de la problématique du genre. La synthèse fait apparaître le rôle croissant que joue l'Organisation à plusieurs titres en Géorgie, en République kirghize et en Turquie: sensibilisation et plaidoyer en faveur de la parité femmes-hommes; accès des femmes aux terres; services informatiques; autonomisation économique des femmes vulnérables; représentation des femmes au sein des organisations d'agriculteurs et de producteurs.

65. La République de Moldova a enregistré des avancées en matière de promotion de l'égalité des genres et de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en améliorant les cadres législatifs nationaux et en élaborant des politiques ambitieuses en matière d'égalité des genres. Toutefois, l'application et le suivi de ces lois et politiques demeurent difficiles. Le programme de la FAO dans le pays est aligné sur les normes et les valeurs des Nations Unies, et plusieurs exemples de prise en compte systématique de la problématique du genre ont été constatés, les besoins, les priorités et l'expérience spécifiques des femmes et des filles étant pris en considération. Le Bureau de pays de la FAO s'est employé à faire en sorte que les femmes et les hommes aient un accès équitable aux ressources productives, aux services et aux possibilités offertes de renforcer les capacités existantes, et d'en avoir la maîtrise. Le projet *Appui technique aux fins de l'instauration de politiques et de la mise en œuvre d'interventions répondant au mieux aux préoccupations et aux besoins des femmes et des filles* a tiré parti de la contribution de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) s'agissant du développement des capacités des groupes thématiques et de coordination en matière de problématique du genre dans les ministères de la République de Moldova (FAO, 2019f). Sous l'égide du projet de portée mondiale *Développement de systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs*, les données relatives aux participants au projet

³⁶ Rapport 5Ta.

qui étaient présents lors de diverses réunions de renforcement des capacités ont été ventilées par sexe, âge et type de partie prenante.

66. Le projet modèle *Renforcer les capacités pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans certains pays du Caucase et d'Asie centrale*, qui comprend trois volets, a été conçu de telle sorte que les femmes et les hommes ne fassent l'objet d'aucune différence de traitement, exception faite du volet pilote Subventions de contrepartie, dispositif qui cible en priorité les femmes et les jeunes. Les femmes bénéficiaires d'une telle subvention sont principalement des belles-mères, auxquelles le pouvoir de décision revient traditionnellement dans les ménages tadjiks, et non pas les épouses ni les filles de migrants. L'évaluation a fait apparaître que la problématique du genre n'étaient que partiellement incluse dans les objectifs et les résultats du projet. L'absence d'étude exhaustive des rôles respectifs impartis aux femmes et aux hommes a été signalée dans les projets expérimentaux de type «Cash +»: s'il avait été procédé à une meilleure évaluation des incidences des activités menées sur une base expérimentale, ils auraient été mieux adaptés aux contextes locaux, de même que le risque de nuire (par exemple l'alourdissement la charge de travail des femmes par des travaux agricoles supplémentaires venus s'ajouter à leurs responsabilités familiales habituelles plutôt que d'avoir des effets positifs sur la production) aurait été réduit.

67. Des données ventilées par sexe ne sont pas encore systématiquement collectées dans la région. En Arménie, le programme de la FAO a traité certains aspects de la pauvreté rurale, de la problématique du genre et des enjeux liés aux populations vulnérables, y compris les jeunes, lorsque c'était possible. Toutefois, on ne dispose pas d'éléments d'information suffisants au sujet des effets de ces interventions sur les valeurs normatives. La FAO a certes tenu compte des valeurs et principes normatifs des Nations Unies, en traitant les enjeux intéressant l'équité et les besoins des communautés et localités vulnérables, et elle a mis en œuvre des interventions ciblées, fondées sur les évaluations des besoins et axées sur les besoins des plus vulnérables (par exemple les communautés ayant le plus besoin de recevoir un soutien). S'il n'a souvent pas été fait d'analyse détaillée de la problématique du genre, cela s'explique dans la plupart des cas par le fait que ces questions ne faisaient pas partie intégrante des interventions sélectionnées. Dans le cadre du programme de pays mis en œuvre au Kirghizistan, il est apparu que la collecte de données ventilées par sexe pouvait encore s'améliorer et qu'elle n'était pas systématique dans le cadre de l'ensemble des activités menées par la FAO.

68. Dans le cadre du projet *Appui à la prise de décisions en faveur de l'intégration et du renforcement de la gestion durable des terres*³⁷, la Bosnie-Herzégovine a fait exception à la règle, puisqu'une stratégie de prise en compte systématique de la problématique du genre et des groupes vulnérables a été élaborée. Il est important de souligner que le projet en question ne portait pas seulement sur des outils techniques, mais visait également à fournir un appui à la prise de décisions relative à l'intégration systématique (dans les politiques, stratégies et cadres d'investissement) et la transposition à plus grande échelle de la gestion des terres durables, et qu'il pouvait avoir des effets notables sur les droits, les rôles et les responsabilités respectives de femmes et des hommes. Lorsque les pratiques de gestion des terres sont modifiées, ce processus est susceptible d'avoir des conséquences significatives – positives ou négatives – sur différents groupes d'utilisateurs des terres. Les décideurs doivent avoir conscience de tels changements potentiels, et les systèmes d'appui à la prise de décisions doivent permettre de déceler et de mesurer ces changements.

IV. Facteurs favorables et difficultés rencontrées

Constatation 6: La qualité des compétences techniques de la FAO constitue pour l'Organisation un avantage comparatif qui lui est reconnu et c'est l'un des principaux facteurs qui favorisent l'obtention de résultats positifs dans la région. Les partenariats ont été encouragés et ont abouti, dans de multiples cas, à une collaboration fructueuse de nature transfrontière. Les principales difficultés tiennent aux ressources financières limitées des gouvernements, à l'évolution du contexte politique, à l'absence de transposition pratique de leurs engagements par les pays et au manque de synergies entre projets.

³⁷ Rapport 4P.

Facteurs favorables

69. *Compétences techniques de la FAO.* L'avantage comparatif et la pertinence des compétences techniques poussées de la FAO dans le domaine du développement agricole et rural sont appréciés à leur juste valeur dans la région. La FAO occupe un créneau qui lui est propre et joue un rôle moteur dans la région, qu'il s'agisse de dispenser des avis sur l'élaboration des politiques ou de piloter et mettre en œuvre les interventions menées dans le cadre des programmes dans des domaines techniques exigeant des capacités, des connaissances et une spécialisation. En République de Moldova, par exemple, la FAO est considérée comme une partenaire de longue date des gouvernements successifs et promeut l'innovation avec pour objectif de rendre la production agricole durable, renforce les capacités du secteur agricole de se conformer aux normes régionales et mondiales, prête assistance à l'élaboration de politiques et recense les pratiques optimales à l'échelle internationale. En Arménie, l'Organisation a joué un rôle notable en matière de promotion de politiques et d'élaboration de stratégies, en s'appuyant sur ses propres capacités techniques, sans équivalent. Des projets d'avant-garde dans le domaine des ressources génétiques de la vigne et de la production de variétés de raisin résistantes au phylloxera ont été déterminants aux fins de l'amélioration des capacités nationales sur la voie d'une gestion durable des ressources. En Géorgie, la FAO joue un rôle moteur à l'appui de l'élaboration de politiques agricoles.

70. *La technologie a été un facteur favorable* dans le cadre de plusieurs projets, de nouveaux outils étant désormais utilisés pour la surveillance, la collecte de données et l'amélioration de la production. Pour la première fois, une étude a été menée au Kirghizistan par le Centre du changement climatique et l'Institut forestier de l'Académie nationale des sciences dans le but de déterminer les coefficients de teneur en carbone de huit des espèces d'arbres et d'arbustes forestiers les plus courantes.

71. *Des partenariats pour des solutions durables et inclusives.* Les partenariats noués par la FAO avec des organisations de la société civile, des organes de gouvernance locaux, le secteur privé et les donateurs internationaux ont joué un rôle notable dans le succès des initiatives régionales, en particulier lorsque le rôle de coordination de l'Organisation était essentiel et que des ressources mixtes devaient être mobilisées aux fins de l'évaluation des besoins et les lacunes dans le secteur agroalimentaire, conditions indispensables pour garantir des résultats positifs. Sur la base de l'approche Main dans la main, on a apporté un appui en matière de sensibilisation et on a élaboré des stratégies dont le principe fondamental était de mettre des connaissances à la disposition des agriculteurs pour répondre à leurs besoins, tant au niveau national qu'à l'échelon communautaire. En Arménie, le programme de pays a promu la coopération régionale au sein des pays de la région et entre eux, au moyen d'initiatives axées sur la coopération Sud-Sud et sur la coopération triangulaire. À titre d'exemple, le partenariat noué par la FAO avec le Centre pour le développement du secteur agroalimentaire et du monde rural (CARD) a conduit à la mise en œuvre de plusieurs projets de recherche qui avaient pour but l'évaluation du secteur laitier et le recensement des lacunes dans les chaînes de valeur en Arménie et en Géorgie, menés en collaboration avec l'Association des agriculteurs géorgiens. Dans le cadre de ses interventions, la FAO a forgé des partenariats et constitué des réseaux en collaborant avec les responsables d'autres projets et initiatives dans la région.

72. Les ONG partenaires, comme Green Cross, Milieukontakt et le Forum International HCH & Pesticides Association (IHPA) ont été extrêmement actives dans la région. Toutes étaient partenaires du projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) piloté par la FAO en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale, et ont fait leurs preuves pour ce qui était de la mobilisation de fonds et de l'exécution d'activités. Tous ces partenaires ont mis à disposition leur expérience considérable et ont participé au cofinancement des programmes, cependant qu'un réseau de partenaires établi de longue date au niveau national en appuyait la mise en œuvre.

73. La FAO a noué des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies actives en Arménie, en particulier avec le PNUD au titre l'exécution de projets conjoints financés par le FEM, et à l'appui de la réalisation du premier recensement agricole en 2014-2016. L'un des résultats de ce partenariat fructueux a été le projet *Renforcement de la sécurité humaine et édification d'une société résiliente dans les communautés défavorisées d'Arménie*, qui a donné lieu à un degré de coordination sans

précédent entre entités des Nations Unies dans le pays, sachant que six de ces entités ont constitué un partenariat aux fins de la réalisation de ce projet. Celui-ci a également bénéficié d'autres partenariats avec des organisations telles que ACBA-Crédit agricole³⁸.

74. *Le Développement de capacités techniques décentralisées* a été un puissant vecteur de succès, en dépit du personnel et des ressources limités dont disposait la région. Ainsi que la synthèse régionale de 2020 l'avait mis en relief, les pays de la région ont déjà adapté des indicateurs relatifs aux ODD aux conditions locales. La présente synthèse confirme que les méthodes de collecte de données et de statistiques ont été nettement améliorées dans la région, d'où le renforcement de la culture de gestion fondée sur les résultats, l'objectif étant de rendre les évaluations plus efficaces et les résultats plus proches de la réalité³⁹. L'Enquête intégrée agricole (AGRIS) menée en Arménie, en Géorgie et au Kazakhstan ainsi que le recensement agricole auquel il a été procédé en Arménie sont des exemples d'activités pilotées par le siège de REU avec la participation des bureaux régionaux ou de pays, et qui ont conduit à la définition de stratégies de développement pour ces pays. Le fait d'investir dans les compétences nationales a accru la valeur ajoutée des projets et amplifié les résultats obtenus. À titre d'exemple, le fait de recruter des consultants nationaux a contribué à la durabilité et au renforcement d'un vivier national de professionnels.

75. Dans certains cas, on a opté pour la *mise en commun des connaissances*, appuyée par une stratégie de communication efficace, d'où une meilleure sensibilisation et une diffusion plus large des informations relatives aux nouvelles technologies, deux conditions indispensables pour que les activités menées dans le cadre des projets puissent être transposées à une plus grande échelle et reproduites ailleurs. Des supports éducatifs et méthodologiques en russe et dans les langues locales ont été diffusés auprès de parties prenantes à tous les niveaux. Toutefois, il faut davantage coordonner les efforts déployés pour faire connaître les pratiques optimales et diffuser les connaissances, afin qu'il soit possible d'exploiter pleinement les résultats obtenus et les enseignements tirés, et de susciter ainsi une dynamique plus porteuse.

Facteurs contreproductifs

76. Les facteurs contreproductifs recensés dans la présente synthèse sont similaires à ceux qui l'avaient été dans la synthèse régionale de 2020. Toutefois, dans les évaluations les plus récentes, on relève plusieurs indications selon lesquelles la FAO s'est concentrée sur des activités propres à remédier aux lacunes de nature structurelle.

77. La mise en œuvre de nombreux projets s'est heurtée à des difficultés souvent dues à des changements structurels dans les pouvoirs publics et à des problèmes de financement, comme signalé dans la synthèse régionale de 2020. L'efficacité de l'appui apporté par la FAO demeure limitée par plusieurs facteurs; ressources financières et humaines insuffisantes des interlocuteurs institutionnels; manque de clarté quant à leur champ de compétence; capacité d'absorption limitée de l'assistance prêtée par divers partenaires de développement. Il convient toutefois encore de noter que les évaluations les plus récentes ont fait état de modèles d'approche intersectorielle mobilisant de multiples niveaux, qui se sont traduits par des exemples positifs de coordination et d'adaptabilité au stade de l'élaboration de projets, ou encore de flexibilité de la gestion desdits projets pour les adapter à l'évolution des circonstances.

78. Les difficultés existantes ont été aggravées par la pandémie de covid-19, qui a non seulement perturbé les chaînes d'approvisionnement mais a également eu pour effet de repousser le début des formations à la lutte responsable contre la résistance aux antimicrobiens et à la biosécurité dans les écoles pratiques d'agriculture en Arménie, ainsi que l'adoption par le Kirghizistan d'une réglementation sur les émissions et les puits de gaz à effet de serre dans les forêts. Toutefois, la FAO a fait preuve de flexibilité pour atténuer les conséquences et les incidences à long terme de ces facteurs sur l'exécution des projets. En République de Moldova, par exemple, le Mécanisme multidonateurs

³⁸ Rapport 2C.

³⁹ À la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Europe, il a été explicitement souligné qu'il était nécessaire d'investir dans la collecte de données aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des éléments probants et sur la science.

flexible a rendu possible l'ajustement rapide à la covid-19 ainsi que le réaménagement de certaines activités⁴⁰. En Géorgie, le Gouvernement a limité au minimum les conséquences des restrictions dues à la covid-19 grâce à une coordination efficace. Avec le ministère compétent, la FAO a établi un plan d'action applicable au cas où une nouvelle flambée de la pandémie rendrait nécessaire un reconfinement⁴¹. Enfin, la mise en œuvre de la version expérimentale du projet Subventions de contrepartie au Tadjikistan a révélé que les bénéficiaires de cette assistance se montraient ensuite plus optimistes et plus résilients que ceux qui n'avaient pas été ciblés par l'initiative, et que leurs perspectives financières et d'accès à l'emploi s'étaient améliorées en dépit de la pandémie de covid-19.

79. Même lorsque les interventions sont considérées comme fructueuses, un engagement et une prise en main sans réserve de la part des autorités nationales demeurent nécessaires; celles-ci doivent en effet définir un cadre institutionnel et apporter un appui opérationnel pour que les résultats obtenus soient durables. Le Bureau régional a déjà pris des mesures déterminées (plus de 10 projets relevant du Fonds du PCT sont concernés) pour faire face à ce problème au niveau des pays et intégrer les programmes dans les trois initiatives régionales. Il a également été considéré que d'autres enjeux émergents – urbanisation, décentralisation, migrations, etc. – devaient occuper une place plus importante dans la théorie du changement relative aux Objectifs stratégiques et faire l'objet d'une attention plus soutenue au niveau national. Quant aux stratégies de promotion et de diversification des exportations, elles demeuraient certes imprécises, mais une accélération de la détermination des modalités d'appui était prévue à brève échéance.

80. Comme indiqué dans la synthèse régionale de 2020, la structure restreinte des bureaux de pays demeure un obstacle⁴². Ils sont en effet fortement dépendants de l'appui du Bureau régional et du Bureau sous-régional sur le plan technique, ceux-ci devant eux-mêmes composer avec un manque de capacités et de ressources, exacerbé par la pandémie de covid-19. Toutefois, le projet *Renforcement des capacités en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans certains pays du Caucase et de l'Asie centrale* a été l'occasion de mettre en œuvre des pratiques optimales de mobilisation des compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets auprès du siège et de les orienter efficacement vers les instances régionales et nationales, ce qui a contribué au renforcement des capacités techniques des bureaux décentralisés. Il faut s'attacher davantage à faire en sorte que les moyens ainsi développés soient pérennisés et à fournir un appui complémentaire aux équipes de pays dans les endroits où REU peut amplifier ses fonctions de pilotage.

⁴⁰ Par exemple, la République de Moldova n'était pas initialement incluse parmi les pays bénéficiaires de la composante Commerce du projet *Développement de systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs*. En raison de la pandémie, cette composante a fait l'objet d'une formation en ligne spécifique, intitulée «Commerce, sécurité alimentaire et nutrition», assurée par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Cette formation en ligne a été conçue pour aider les représentants des ministères de l'agriculture et d'autres autorités gouvernementales à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes relatifs au commerce, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans les pays de l'espace postsoviétique, dont fait partie la République de Moldova.

⁴¹ En Géorgie, la FAO et le Ministère de l'agriculture ont mis au point un plan d'action pour le cas où une flambée de la pandémie déclencherait un autre confinement. Ce plan repose sur une plateforme de coordination en ligne déjà expérimentée, l'ensemble des 46 centres de service de vulgarisation locaux et régionaux devant collaborer avec des organisations non gouvernementales d'agriculteurs actives sur le terrain. Les protocoles applicables en cas d'urgence, pour protéger les groupes les plus vulnérables (dans les zones agricoles), incluent un «système de permis» englobant les zones rurales et urbaines, devant permettre l'acheminement coordonné et sans restriction des produits agricoles vers les marchés en cas de confinement général. Les principaux risques auxquels il faut remédier incluent d'éventuelles difficultés pour se procurer des articles alimentaires pour lesquels on est dépendant d'importations.

⁴² Parmi les risques recensés dans la théorie du changement relative à REU, la présence insuffisante de la FAO dans la région a été citée.

V. Lacunes et nouveaux enjeux

81. La présente section est consacrée aux lacunes et aux nouveaux enjeux recensés. Du fait que la synthèse régionale repose sur un échantillon de rapports d'évaluation, elle ne couvre pas l'ensemble des programmes et activités exécutés par la FAO dans la région Europe et Asie centrale. Les lacunes en question ne sont donc pas toujours réelles, mais plutôt le reflet de l'échantillon de rapports examiné. Certains des enjeux mentionnés avaient déjà été mis en relief dans la synthèse régionale de 2020.

Constatation 7. Dans la région, la FAO collabore avec de nombreux interlocuteurs et a constitué des partenariats efficaces. Elle pourrait utiliser plus efficacement son avantage comparatif pour faciliter la constitution d'autres partenariats et les dialogues multipartites. La mobilisation du secteur privé semble limitée.

82. La FAO a constitué et entretient des partenariats efficaces dans la région – avec les gouvernements et des partenaires clés du développement, notamment des organismes des Nations Unies et des acteurs non étatiques. Un environnement propice, ainsi que les capacités et le degré de maturité des partenaires, ont une incidence sur l'efficacité de ces partenariats. L'Organisation pourrait utiliser son avantage comparatif pour faciliter la concertation et les dialogues multipartites avec la société civile, les gouvernements et les partenaires internationaux – au sujet de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'enjeux plus vastes tels que le développement agricole durable, domaines dans lesquels la FAO pourrait mettre à disposition ses compétences techniques.

83. Le secteur privé pourrait se voir offrir des possibilités de contribuer à l'obtention de résultats et à leur pérennisation. Par exemple, il est possible de le mobiliser aux fins du renforcement des capacités fonctionnelles des coopératives et d'autres organisations d'agriculteurs locales. Il est toutefois essentiel que le secteur privé participe à la phase d'élaboration des projets, afin que les résultats obtenus puissent donner lieu à une appropriation commune.

84. Certes, les ministères de l'agriculture sont les principaux partenaires de la FAO au niveau national, mais la poursuite des ODD exige une collaboration avec d'autres ministères, or l'engagement de l'Organisation auprès d'eux n'est pas toujours aussi opiniâtre que ses partenariats avec ceux de l'agriculture. Il est possible de remédier à cet écueil en développant la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies ayant elles-mêmes tissé des partenariats avec d'autres ministères. Il est particulièrement important de mobiliser d'autres entités des Nations Unies aux titres de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des ressources naturelles; une telle démarche est primordiale compte tenu de la nécessité pour les pays de la région de renforcer leur résilience face aux catastrophes naturelles ou d'origine anthropique.

Constatation 8. L'absence de prise en main au niveau national, ainsi que des capacités institutionnelles limitées dans la région, se répercutent sur la rapidité et la qualité de l'exécution des projets. Ces facteurs compromettent en outre la durabilité des résultats issus des interventions menées par la FAO.

85. Il est nécessaire que les pays s'engagent pleinement et s'approprient les activités menées pour que soient garantis l'instauration des cadres institutionnels et l'appui opérationnel nécessaires à la pérennisation des résultats obtenus. Les modifications fréquentes des priorités des gouvernements en matière de développement constituent un problème récurrent dans la région, qui compromet l'institutionnalisation des résultats des projets et empêche que ceux-ci soient mis en œuvre dans d'autres contextes. Les plans par étapes ne sont pas suffisamment promus et certains gouvernements ne se les approprient pas vraiment, parfois en raison de modifications d'une stratégie d'ensemble ou de l'établissement de nouvelles priorités pour certaines activités. Comme indiqué au paragraphe 80, les capacités et les ressources restreintes des bureaux de pays (principalement en raison de leur taille et des moyens limités dont ils sont dotés) exigent une attention plus soutenue. Certains processus politiques ont été compromis par une coordination et une concertation insuffisantes des instances de haut niveau.

86. L'inefficacité de la coordination est l'un des aspects qui nuisent à la mise en œuvre des projets. Des changements politiques et administratifs à la tête des ministères conduisent parfois à revoir l'organisation de la mise en œuvre des projets, voire au remplacement des coordonnateurs nationaux de ces projets. Il en résulte une discontinuité et des retards dans l'exécution. Il existe certes des structures de coordination formelles, par exemple les conseils chargés de la sécurité alimentaire et de la nutrition, mais leur fonctionnement en tant qu'instances de coordination et de concertation de haut niveau n'est pas efficace. Parmi les facteurs qui contribuent à ce faible niveau d'efficacité des conseils en question, on peut citer l'évolution constante de l'environnement politique; le peu d'intérêt manifesté par certains gouvernements, qui se reflète par un taux de remplacement élevé du personnel essentiel; le manque de capacités de sensibilisation à plein temps, requise pour une concertation de haut niveau; l'absence d'une communauté de vues quant aux ambitions associées à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

87. De nombreux facteurs ont compromis la durabilité des programmes de la FAO, en particulier l'évolution du contexte de développement et le manque de ressources et de moyens qui empêche les institutions nationales de pérenniser ou de reproduire les pratiques optimales et les résultats obtenus. Dans bien des cas, on ne disposait pas de ressources à l'appui de la poursuite des activités, et leur transposition à plus grande échelle dépendait souvent de l'issue favorable de la recherche de nouveaux donateurs. Des modifications structurelles au sein des gouvernements, ainsi que des taux élevés de remplacement et de mobilité des fonctionnaires dans certains pays, ont restreint le potentiel de mise en œuvre efficace des politiques et des plans nationaux nouvellement adoptés, compromettant la durabilité des résultats obtenus.

88. Les autres facteurs qui menacent la durabilité touchent à la reproductibilité limitée des projets, en raison du coût des intrants, des complexités administratives et de la lenteur de l'incorporation systématique des résultats obtenus dans les stratégies et plans nationaux. En Arménie, par exemple, l'utilisation et l'application pratiques des approches et outils de réduction des risques de catastrophe restent difficiles et rendront nécessaires un appui de plus long terme pour que des résultats durables soient obtenus. Au Kirghizistan, la principale menace qui pèse sur la durabilité est l'absence ou l'inexistence d'un accès à des services d'un coût abordable par les bénéficiaires pour pérenniser les avantages acquis.

89. La durée de l'exécution de nombre de projets agricoles est généralement de trois ans, ce qui constitue un autre obstacle à la durabilité. Selon les agriculteurs, pour obtenir certains résultats tangibles et mettre au point un modèle susceptible d'être reproduit ailleurs, il est nécessaire d'appuyer sur une durée plus longue les chaînes de valeur associées aux secteurs laitier, de l'élevage ou de l'horticulture. En particulier, les principaux facteurs de succès des projets du PCT tiennent aux synergies avec des initiatives et des instances multipartites nationales, faisant notamment appel au secteur privé.

Constatation 9. Le suivi et l'évaluation au niveau national demeurent lacunaires dans la région

90. Dans la synthèse régionale de 2020, il avait été suggéré de mettre en place un système cohérent et exhaustif de suivi et d'évaluation aux niveaux national et régional. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe a confirmé cette nécessité.

91. Dans la présente synthèse, des exemples de mesures prises pour remédier à cette lacune sont recensés. Ainsi, dans le cadre du programme ENPARD, la FAO a appuyé les ministères de l'agriculture aux fins de l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation rigoureux. Au Kirghizistan, les activités de suivi et d'évaluation liées au projet *Gestion durable des ressources forestières et terrestres des montagnes dans un contexte de changement climatique* ont dans une large mesure servi à mesurer la performance et à favoriser l'apprentissage, une fois appliquées des approches novatrices. Toutefois, la FAO doit renforcer le suivi des progrès accomplis, des obstacles rencontrés et des risques qui pèsent sur la mise en œuvre des programmes dans la région. En particulier, elle doit instaurer un dispositif de gestion des risques qui permette une surveillance systématique des changements intéressant le développement, et recenser les risques et problèmes potentiels susceptibles de rejaillir sur les résultats des programmes. Le suivi des résultats, combiné à l'examen périodique du contexte de développement, devrait être systématiquement utilisé pour remédier aux risques et problèmes

potentiels et éclairer les décisions prises à des fins d'ajustement, en temps opportun, des modalités de gestion des programmes.

92. Un système de suivi et d'évaluation plus rigoureux aiderait l'Organisation à exploiter efficacement les enseignements tirés et les connaissances produites aux fins du perfectionnement continu des programmes en consultation avec les partenaires clés, avec pour objectif l'obtention de résultats effectifs et durables. Certes, des systèmes de suivi et de communication de l'information sont en place aux niveaux national et régional. Toutefois, il faut les rendre plus précis pour qu'il soit possible de parvenir à des évaluations crédibles et probantes des produits obtenus, et de générer des résultats durables qui puissent être attribués à l'action de la FAO. Le Bureau de l'évaluation note les mesures positives et concrètes qui ont été prises par REU pour renforcer le suivi et l'évaluation aux niveaux régional et national. Elles incluent le déploiement de spécialistes régionaux de l'évaluation et la promotion active de l'utilisation de données probantes au stade de l'élaboration des projets.

Constatation 10. Utilisation de la théorie du changement au stade de l'élaboration des projets

93. Dans la synthèse régionale de 2020, il avait été recommandé d'améliorer le cadre des responsabilités aux niveaux régional et thématique, en veillant à ce que tous les projets se fondent sur une théorie du changement solide. Cela devait permettre d'établir des corrélations plus marquées entre les composantes respectives des initiatives régionales ainsi qu'entre initiatives régionales. Le document portant sur les résultats et priorités de la FAO dans la région⁴³, présenté à la trente-deuxième session de la Conférence générale, a rappelé combien il était important d'affiner la théorie du changement en fonction de chaque initiative régionale.

94. La présente synthèse contient des exemples de projets dont le concept est modulable, ce qui a permis à la FAO de remanier certaines activités pour pallier les difficultés liées au contexte politique, mais surtout les circonstances très délicates provoquées par la pandémie de covid-19. Le modèle à trois volets, appliqué au projet de renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Caucase et en Asie centrale, était approprié: il a été possible de ménager – voire de renforcer – des interactions verticales et horizontales entre activités, et d'adopter des approches originales appropriées pour infléchir l'action menée par la FAO à l'échelle mondiale. Toutefois, si une réflexion de nature participative avait été engagée au sujet de la théorie du changement, cela aurait permis de mieux comprendre les différentes voies susceptibles d'être utilisées pour opérer des changements, mais aussi de recenser des hypothèses pertinentes, les risques d'ordre général et ceux qui tenaient spécifiquement à tel ou tel contexte, ainsi que les facteurs exerçant une influence.

Il convient de mentionner que REU a récemment engagé l'élaboration de théories du changement pour chacune des initiatives régionales. Cela pourrait servir de base à la facilitation d'un dialogue intersectoriel et à l'établissement de liens avec des processus extérieurs, pour que les projets soient exécutés à un rythme soutenu et pour parer à toute perturbation. Au niveau des programmes, les théories du changement devraient procéder de celles qui ont été définies pour les initiatives régionales, le cas échéant, ou y être liées.

Constatation 12. Il n'existe pas de politiques encourageant l'inclusion rurale dans la région

95. À sa trente-deuxième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe a souligné, à l'intention des Membres, que, dans une optique de durabilité sociale et dans le souci de ne laisser personne au bord du chemin, il fallait s'employer à réduire les inégalités dans les systèmes alimentaires, favoriser une approche privilégiant la personne et donner aux groupes vulnérables et marginalisés des moyens d'agir afin de garantir à tous une alimentation saine et d'un coût abordable. La présente synthèse fait apparaître que la région reste dépourvue de politiques favorisant l'inclusion rurale.

⁴³ ERC/20/5 Rev.1.

Constatation 13: Le rôle des municipalités locales est limité

96. Les autorités locales et les municipalités contribuent de façon cruciale à la mise en œuvre efficace d'initiatives telles que celles qui sont axées sur l'utilisation durable des terres, l'appui au pastoralisme, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience face aux catastrophes et aux crises. Les municipalités rurales exercent une influence notable sur la vie des populations rurales mais sont souvent dépourvues des moyens (financiers, humains et en termes d'autorité) nécessaires pour jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté rurale et la promotion de l'inclusion rurale. Sur la base de l'échantillon d'évaluations utilisé dans la présente synthèse, il semble que les municipalités locales jouent un rôle négligeable, voire n'en jouent aucun, dans les interventions menées par la FAO.

Constatation 14: Les jeunes ne participent quasiment pas aux interventions menées dans la région

97. Les jeunes constituent un groupe cible de l'initiative régionale 1. Toutefois, on n'a trouvé aucune référence aux jeunes dans les évaluations couvertes par la présente synthèse, sauf dans le cas d'interventions axées sur la transition vers l'économie bleue. Le fait de ne pas inclure de jeunes et d'organisations de jeunes est une occasion manquée de mobiliser les jeunes des zones rurales au titre de l'*agriculture numérique* et d'autres initiatives, en particulier celles qui sont axées sur l'économie verte et seraient susceptibles d'améliorer leurs chances d'accéder à une vie meilleure. Les jeunes demandent de plus en plus à faire entendre leur voix lorsque sont prises des décisions relatives aux enjeux climatiques. REU devrait s'attacher davantage à inclure les jeunes dans l'ensemble des trois initiatives régionales. Il devrait élaborer des interventions centrées sur les jeunes, ceux-ci devant constituer une catégorie distincte de bénéficiaires, et créer des conditions propices à l'expression par les jeunes de leurs avis dans des cadres régionaux, nationaux et locaux. Pour favoriser la participation des jeunes, il pourrait être utile de s'assurer le concours d'établissements éducatifs (lycées professionnels, universités).

VI. Conclusions et enseignements tirés

Conclusions

98. **Conclusion 1.** La FAO a contribué à l'obtention de résultats dans les domaines prioritaires du Programme couverts par les trois initiatives régionales menées en Europe et en Asie centrale. Elle a exploité ses avantages comparatifs efficacement, en se concentrant sur la mise à disposition de compétences techniques spécialisées et en proposant des approches et des solutions originales. Elle a contribué au renforcement des capacités des institutions gouvernementales ainsi qu'à celles des agriculteurs, des organisations d'agriculteurs et d'autres formations de la société civile dans la région. Les données factuelles évaluées dans la présente synthèse régionale indiquent que l'action menée par la FAO au titre de l'initiative régionale 3, qui porte sur le changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles, a enclenché une certaine dynamique, mais qui tarde à se concrétiser pleinement. Ce n'est guère surprenant du fait que l'initiative régionale 3 n'a été adoptée qu'en 2019. Toutefois, lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat de 2021, il a été rappelé qu'il était urgent de prendre des dispositions face au changement climatique et il est essentiel que l'initiative régionale 3 bénéficie de l'attention voulue dans le portefeuille régional de REU.

99. **Conclusion 2.** Bien que les initiatives régionales insufflent une certaine cohérence au portefeuille d'activités de la FAO dans la région, la plupart de ses interventions s'organisent sur la base d'une modalité correspondant à un projet plutôt que selon une approche programmatique. Les efforts déployés pour élaborer une théorie du changement adaptée aux initiatives régionales pourraient contribuer à l'adoption d'une approche plus clairement programmatique. Dans le cas de nombre d'interventions de la FAO, la viabilité des résultats est fragile. Dans la région, l'Organisation a appuyé plusieurs projets expérimentaux qui ont donné des résultats positifs et, dans certains cas, se sont traduits par de réelles perspectives de durabilité pouvant donner lieu à une transposition à une plus grande échelle ou à la mise en œuvre des interventions considérées dans d'autres contextes. Toutefois, il s'agit là d'exceptions. Les difficultés rencontrées pour assurer la durabilité des résultats est un thème

récurrent dans la présente synthèse. Les facteurs ayant une incidence négative sur la durabilité qui sont le plus fréquemment cités sont l'absence de ressources et le manque de moyens des institutions nationales⁴⁴. Au niveau local, le coût élevé des intrants a souvent été cité comme un facteur limitant la capacité des agriculteurs de mettre en œuvre de nouvelles pratiques ou approches dont ils avaient fait l'apprentissage. L'absence de durabilité de certains projets tient aussi à des problèmes de conception sous-jacents; en particulier, il faut prévoir des stratégies de retrait rigoureuses au stade de l'élaboration des projets, et s'assurer qu'elles peuvent être mises en œuvre dans la pratique.

100. **Conclusion 3.** REU a joué un rôle moteur essentiel sur les plans stratégique et technique à l'intention des bureaux de pays de la région. Ceux-ci, dont la structure est réduite, sont fortement dépendants du Bureau régional, du Bureau sous-régional et des divisions compétentes du siège pour l'appui technique. La pandémie de covid-19 a montré combien il était important pour les bureaux décentralisés de la FAO aux niveaux régional, sous-régional et national de disposer de solides capacités techniques. Elle a également fait ressortir combien il était précieux de compléter les moyens des bureaux de pays par l'apport des compétences de consultants nationaux. Il apparaît clairement que la dotation en effectifs des bureaux décentralisés n'est guère susceptible d'évoluer dans un avenir immédiat. Il faut donc adopter de nouvelles méthodes de travail et élaborer les projets et les programmes selon des modalités innovantes.

101. **Conclusion 4.** Des partenariats efficaces sont l'apanage de la FAO dans la région et il ne fait aucun doute qu'elle est considérée comme une partenaire crédible qui apporte de vastes connaissances et compétences techniques, ainsi que des ressources financières, aux partenariats dont elle est membre. La FAO en a forgé avec des institutions gouvernementales nationales, des donateurs et des partenaires de financement, des organisations de la société civile, le monde universitaire et le secteur privé. Les partenariats noués avec les municipalités locales n'ont pas été aussi efficaces que ceux qui l'ont été avec des interlocuteurs nationaux de l'Organisation. Celle-ci a constitué des partenariats productifs avec la société civile et, dans une certaine mesure, avec le secteur privé. Plus généralement, on peut considérer que les partenariats de la FAO sont conventionnels. Or les problèmes nouveaux et émergents aux niveaux mondial et régional rendent nécessaires des partenariats plus novateurs, en particulier avec le secteur privé et la société civile.

102. **Conclusion 5.** La FAO a notablement progressé pour ce qui est de la gestion des connaissances dans la région et elle a apporté un appui précieux au renforcement des capacités statistiques nationales; elle a également mis à disposition d'utilisateurs nationaux et locaux tout un éventail de connaissances spécialisées. Dans les rapports consacrés aux évaluations retenues dans l'échantillon ayant servi de base à la présente synthèse, on a regretté l'absence d'une stratégie de gestion des connaissances qui permettrait d'étayer les résultats obtenus et de faire ressortir les bonnes pratiques, mais aussi de tirer des enseignements qui éclaireraient l'élaboration des futurs programmes. Cette absence de stratégie de gestion des connaissances procède de la faiblesse du suivi et de l'évaluation au niveau national, problème soulevé dans la synthèse régionale de 2020. REU a pris des mesures pour renforcer le suivi et l'évaluation, notamment grâce à l'utilisation de données probantes issues des évaluations lors de l'élaboration des projets et des programmes.

Enseignements tirés

103. Dans la présente synthèse, un certain nombre d'enseignements sont tirés, qui pourraient permettre de remédier aux difficultés, lacunes et questions nouvelles répertoriées, et contribuer à la pérennisation de pratiques qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

⁴⁴ Les commentaires en retour de REU ont suggéré que l'ampleur et la durée d'exécution des projets étaient des facteurs clés de la durabilité. C'est peut-être un argument à prendre en compte, mais les rapports d'évaluation retenus pour l'établissement de la présente synthèse ne mentionnaient pas explicitement ces facteurs.

Enseignement 1: Les partenariats stratégiques et inclusifs sont essentiels pour que des résultats soient obtenus

104. Les résultats obtenus par la FAO dans la région l'ont été grâce à la solidité de ses partenariats avec les gouvernements et les organisations de producteurs, à la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en premier lieu le PNUD, et à l'association avec d'autres partenaires de développement et avec des institutions de financement du développement. La FAO est considérée comme une partenaire crédible, dotée d'un haut niveau de compétence technique. Les possibilités offertes de constituer des partenariats stratégiques avec le secteur privé dans la région sont très nombreuses. Face à des difficultés nouvelles ou émergentes, de portée mondiale ou régionale, les approches multipartites, les partenariats stratégiques et la mise en œuvre conjointe devraient à l'avenir revêtir une importance plus grande que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

Enseignement 2: Des données crédibles et le recours aux technologies reposant sur les données sont susceptibles d'accélérer l'obtention des résultats dans la région

105. La présente synthèse fait apparaître le rôle important que jouent les données et les technologies fondées sur les données en accélérant l'obtention de résultats au titre des trois initiatives régionales. Il en est déjà résulté, comme en témoignent les évaluations examinées, l'amélioration de la qualité des enquêtes agricoles et celle du suivi et de la communication d'informations en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ODD, ainsi que l'instauration du Système national d'identification et de traçabilité des animaux. Mais il est possible d'utiliser davantage encore les technologies reposant sur les données: cela permettrait d'améliorer les analyses de données et de rendre celles-ci facilement accessibles et compréhensibles aux agriculteurs, aux organisations d'agriculteurs et à d'autres formations de la société civile.

Enseignement 3: Les hypothèses retenues au sujet des contextes politique et institutionnel devraient être explicites au stade de l'élaboration des projets

106. Les projets de la FAO sont conçus en prenant pour hypothèse que la situation politique sera relativement stable et que les institutions partenaires auront la volonté et les capacités de poursuivre ou de transposer à une plus grande échelle les interventions couronnées de succès, mais aussi de mettre en œuvre les politiques et la législation élaborées avec l'assistance de la FAO. La présente synthèse montre que les changements de situation politique retardent ou perturbent la mise en œuvre, et que les hypothèses formulées au sujet des capacités institutionnelles ne se révèlent pas toujours exactes. Le fait de rendre ces hypothèses explicites au stade de l'élaboration des projets et d'adopter une approche fondée sur la théorie du changement pourrait aider la FAO à anticiper et atténuer les risques. Par exemple, elle pourrait élaborer les projets ou les interventions de manière à les aligner sur des initiatives de plus vaste portée susceptibles d'attirer des investissements futurs de la part d'autres partenaires de développement.

Enseignement 4: Les projets sont plus susceptibles de donner lieu à des résultats durables s'ils s'inscrivent dans un programme de moyen ou long terme, dont l'incidence est plus marquée

107. Il a été constaté que certains projets, y compris expérimentaux, donnaient certes des résultats positifs, mais que, dans bien des cas, ils n'étaient pas ancrés dans la durabilité. Conçus comme des projets individuels, plutôt que s'inscrivant dans un programme de plus vaste portée exécuté sur le moyen ou le long termes, ces projets n'ont pas été élaborés dans l'optique de la nécessaire appropriation par les ministères ou organismes gouvernementaux compétents des interventions ou activités menées. Dans certains cas, une stratégie de retrait était mentionnée dans le descriptif de projet, mais le ministère ou l'organisation bénéficiaire compétents ne l'ont pas reprise à leur compte en raison d'un manque de ressources financières ou autres.

Enseignement 5: En période de crise ou d'incertitude, la flexibilité est essentielle

108. À l'heure où le monde continue de faire face à la pandémie de covid-19 et à ses répercussions, il apparaît clairement qu'il est indispensable de faire preuve de flexibilité en période de crise et d'incertitude. Dans la présente synthèse, il a été mentionné que, dans certains cas, la FAO avait été en

mesure de s'adapter et de modifier certaines activités menées dans le cadre d'un projet compte tenu des perturbations provoquées par la pandémie de covid-19. Il faut ménager une certaine souplesse au stade de l'élaboration des projets, de telle sorte qu'ils puissent être adaptés facilement en temps de crise ou de perturbation.

Bibliographie

Évaluations de projet

FAO. 2020. *Cluster evaluation of FAO's contribution to the Pastoralists Knowledge Hub*. Rome, FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1270437/>.

FAO. 2020. *Terminal evaluation of the project "Decision support for mainstreaming and scaling up of sustainable land management"*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1264122/>.

FAO. 2020. *Mid-term evaluation of "Participatory assessment of land degradation and sustainable land management in grassland and pastoral systems"*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1300748/>.

FAO. 2021. *Evaluation of the project "Developing capacity for strengthening food security and nutrition in selected countries of the Caucasus and Central Asia"*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5118en>.

FAO. 2021. *Mid-term evaluation of the project FAO support to Georgian agricultural sector under ENPARD III*. Rome. FAO. À paraître.

FAO. 2022. *Terminal evaluation of the project "Sustainable management of mountainous forest and land resources under climate change conditions"*. Rome. FAO. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8471en>.

Évaluations des cadres de programmes de pays

FAO. 2020. *Evaluation of FAO's country programme in Armenia 2016-2020*. Rome. FAO. <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1312191/>.

FAO. 2021. *Evaluation of FAO's contribution to the Republic of Moldova 2016-2019*. Rome. FAO. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb5485en>.

Évaluations de programme ou thématiques

FAO. 2019. *Evaluation of the FAO Strategy for Partnerships with the Private Sector*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1240710/>.

FAO. 2020. *Evaluation on FAO's contribution to Sustainable Development Goal 2 – end hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture. Phase 2*. Rome, FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1315235/>.

FAO. 2020. *Evaluation of the FAO Strategy for Partnerships with Civil Society Organizations*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1317307/>.

FAO. 2020. *Evaluation of the FAO Technical Cooperation Programme*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1315994/>.

FAO. 2020. *Evaluation of FAO's statistical work*. Rome. FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1287514/>.

FAO. 2021. *Evaluation of FAO's support to climate action (SDG 13) and the implementation of the FAO Strategy on Climate Change (2017)*. Rome, FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1378891/>.

FAO. 2021. *Evaluation of FAO's role and work on antimicrobial resistance (AMR)*. Rome, FAO. Consultable à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1372564/>.

Annexe 1: Méthodologie

La présente annexe contient une brève description de la méthode appliquée pour établir la synthèse régionale.

Passage en revue des documents d'évaluation

Le Bureau de l'évaluation a procédé à un examen sur documents de 15 évaluations achevées entre 2019 et 2021. Elles avaient été choisies parce qu'elles donnaient un aperçu probant des résultats obtenus dans la région Europe et Asie centrale. L'objectif de cet examen était de déterminer quels éléments concrets seraient les plus utiles pour la synthèse. Chaque rapport a été examiné à l'aune des critères suivants et les résultats de cet examen ont été récapitulés dans un tableau Excel:

- L'année d'achèvement de l'exécution du projet ou du programme ne devait pas être antérieure à 2016.
- Les évaluations mondiales ou thématiques devaient inclure des exemples de mise en œuvre dans la région Europe.
- Le contenu des projets ou programmes devait être en lien direct avec les initiatives régionales.
- Des évaluations à mi-parcours étaient incluses, qui étofferaient l'échantillon retenu et enrichiraient l'analyse.

Les projets mis en œuvre dans la région et les évaluations de programme de pays ont été automatiquement inclus dans l'échantillon retenu pour l'analyse. Les évaluations de programme, thématiques ou stratégiques n'ont été retenues que lorsqu'on y trouvait des références à la région Europe et Asie centrale. La synthèse régionale de 2020 ne couvrait que les initiatives régionales 1 et 2, et la problématique du genre y figurait en tant que thème transversal.

Le tableau ci-après présente le nombre d'évaluations qui ont contribué aux résultats de l'analyse menée au sujet des trois initiatives régionales.

Catégorie	Nombre d'évaluations achevées
Initiative régionale 1	6
Initiative régionale 2	4
Initiative régionale 3	4
Problématique du genre (thème transversal)	15

Codage des données

Un système de codage a été mis au point sur la base des principales questions récapitulées dans l'encadré ci-après:

Principales questions	Indicateurs, critères et autres éléments à prendre en considération dans l'analyse
1. Quels ont été les principaux résultats obtenus dans les domaines prioritaires ou thématiques régionaux grâce à l'appui de la FAO à la région et aux pays de la région?	<p>Éléments attestant la contribution de la FAO à l'obtention de produits intéressant les thèmes et priorités de la région.</p> <p>Facteurs ayant facilité la contribution à l'obtention de résultats.</p> <p>Facteurs ayant fait obstacle à la contribution aux résultats obtenus.</p> <p>Durabilité des résultats</p>
2. Quels enjeux et lacunes dégagés par les évaluations nécessitent l'attention ou l'examen de la Conférence régionale de la FAO?	<p>Nouveaux enjeux auxquels il faut apporter des réponses pour obtenir des résultats dans la région et favoriser l'accomplissement des ODD.</p> <p>Lacunes de la réponse ou des programmes de la FAO auxquelles il faut remédier pour qu'il soit possible d'obtenir des résultats dans la région et d'atteindre les ODD.</p>
3. Quels enseignements peut-on tirer des évaluations pour étayer les programmes ou actions futurs de la FAO dans la région?	<p>Les enseignements doivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être pertinents dans le contexte régional. • Être utiles – c'est-à-dire susceptibles de changer la donne s'ils sont appliqués. • Être positifs ou négatifs. • Reposer sur des éléments probants et être solidement étayés.

Un code a été attribué à chaque rapport contenu dans l'échantillon, et chaque rapport a été associé à l'une des trois initiatives régionales analysées dans la présente synthèse. Le logiciel Nvivo a été utilisé pour extraire les données de chaque rapport en utilisant le système de codage mis au point. Les données extraites pour chacune des initiatives régionales ont alors été analysées: on a cherché à déterminer des enjeux ou des thèmes communs et à les catégoriser en fonction des domaines prioritaires du Programme du Cadre stratégique. Du fait que l'élaboration des projets et des programmes avait été antérieure à la détermination des DPP, il a fallu déterminer à quel(s) DPP associer tel ou tel projet ou programme.

Annexe 2: Codes attribués aux rapports

Code Nvivo	Intitulé du rapport	Pays
Évaluations de projet de portée nationale		
1P	Gestion durable des ressources forestières et terrestres des montagnes dans un contexte de changement climatique	Kirghizistan
2P	Renforcement des capacités en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans certains pays du Caucase et de l'Asie centrale	Arménie, Kirghizistan, Tadjikistan
3P	Évaluation participative de la dégradation des terres et de la gestion durable des systèmes herbagés et pastoraux	Kirghizistan
4P	Appui à la prise de décisions en faveur de l'intégration et du renforcement de la gestion durable des terres	Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan, Turquie
5P	Évaluation à mi-parcours du projet de la FAO d'appui au secteur agricole géorgien sous l'égide du programme ENPARD III	Géorgie
Projets de portée mondiale		
1PR	<i>Cluster evaluation of FAO's contribution to the Pastoralist Knowledge Hub</i> (Évaluation groupée de la contribution de la FAO au pôle de connaissances pastorales)	Kirghizistan
Autres (évaluations thématiques ou de programme de pays)		
1C	Évaluation de la contribution de la FAO en République de Moldova (2016-2019)	République de Moldova
2C	Évaluation du programme de pays de la FAO en Arménie (2016-2020)	Arménie
1T	Évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et à la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017)	
2T	Évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens	Arménie, Ukraine
3T	Évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile	Kirghizistan
4T	Évaluation du Programme de coopération technique de la FAO	Arménie, Kirghizistan, Macédoine du Nord,
5T	Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif de développement durable n° 2 – «Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable» (évaluation de l'ODD 2)	Étude de cas sur la Géorgie, Étude de cas sur la Turquie

6T	Évaluation de la fonction statistique à la FAO	Arménie, Géorgie, Kazakhstan, Tadjikistan
7T	Évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé	